



CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Dixième session

Vienne, 1^{er}-5 décembre 2003

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

CADRE DE PROGRAMMATION À MOYEN TERME, 2004-2007

Propositions du Directeur général

Le présent document expose un éventail complet d'activités qu'il est proposé d'inclure dans le cadre de programmation à moyen terme pour 2004-2007, conformément au paragraphe 4 du document GC.10/5.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1	2
Chapitre		
I. FACTEURS AYANT DÉTERMINÉ LE CADRE DE PROGRAMMATION À MOYEN TERME POUR 2004-2007	2-10	2
II. PROGRAMME POUR LE MOYEN TERME, 2004-2007: LA RÉPONSE DE L'ONUDI.....	11-38	3
A. La stratégie d'entreprise de l'ONUDI.....	11-17	3
B. Mise en œuvre de la stratégie d'entreprise	18-21	4
C. Domaines d'action prioritaire pour le moyen terme, 2004-2007	22-38	5
Promotion des investissements.....	23-24	5
Transfert, diffusion et gestion des technologies.....	25-29	6
Facilitation du commerce et accès aux marchés	30-31	7
Développement de l'entreprise privée	32-35	7
Accords multilatéraux relatifs à l'environnement	36-38	8
III. AUTRES CONSIDÉRATIONS	39-41	8
IV. MESURES DEVANT ÊTRE PRISES PAR LA CONFÉRENCE.....	42	9
Annexe DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE: AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET PROGRÈS SOCIAL		10

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

Introduction

1. Conformément à la pratique établie et comme prévu au paragraphe 4 du document GC.10/5, le présent document expose un éventail complet d'activités qu'il est proposé d'inclure dans le cadre de programmation à moyen terme pour 2004-2007. Pour replacer cette proposition dans son contexte, la présente note opère tout d'abord quelques rappels concernant la politique menée actuellement par l'ONUDI et l'expérience acquise par l'Organisation en matière d'exécution de programmes au cours des cinq dernières années. Elle décrit ensuite la réponse apportée par l'ONUDI, à savoir la stratégie d'entreprise récemment formulée, et examine les points forts de l'action que mènera l'Organisation en 2004-2007 en vertu de cette stratégie. Enfin, elle conclut en examinant brièvement d'autres questions organisationnelles et institutionnelles liées à la mise en œuvre du cadre de programmation.

I. FACTEURS AYANT DÉTERMINÉ LE CADRE DE PROGRAMMATION À MOYEN TERME POUR 2004-2007

2. La stratégie et la teneur du cadre de programmation à moyen terme pour 2004-2007 ont été principalement déterminées par les orientations et les consignes données occasionnellement par les États Membres. Ont également façonné ce document les objectifs de développement internationaux fixés par la communauté internationale dans le cadre de conférences, de déclarations et d'accords internationaux relatifs, notamment, à l'environnement ainsi que l'évolution mondiale de l'économie, de l'industrie et de la technologie et, enfin, l'expérience acquise par les organisations lors de la mise en œuvre des programmes et projets de développement.

3. On peut citer, pour commencer, le *Plan de travail concernant le rôle et les fonctions futurs de l'ONUDI*, approuvé par la Conférence générale dans sa résolution GC.7/Res.1 du 4 décembre 1997. Le Plan de travail impose à l'ONUDI d'entreprendre des activités de coopération technique et de forum mondial pour renforcer les capacités industrielles des pays en développement et des pays à économie en transition, et pour promouvoir un développement industriel durable. Tout en conservant son caractère universel, l'Organisation doit concentrer ses activités sur les pays les moins avancés – notamment d'Afrique, sur l'agro-industrie et sur les petites entreprises. Le Plan de travail souligne également que l'ONUDI devrait fournir son appui essentiellement sous la forme d'ensembles complets de services intégrés et développer encore ses capacités dans ce domaine en constituant des équipes interdisciplinaires.

4. La mise en œuvre scrupuleuse des éléments de programme du Plan de travail et des réformes

administratives connexes au cours des six dernières années a produit, dans le fonctionnement de l'ONUDI, d'importantes améliorations qui ont été largement admises par les États Membres et par des observateurs indépendants. Cette reconnaissance s'est exprimée non seulement dans diverses déclarations faites lors de réunions successives des organes directeurs, mais aussi dans plusieurs rapports sur l'Organisation établis ces dernières années. Ainsi, le rapport présenté par le Commissaire aux comptes au Comité des programmes et des budgets, à sa dix-huitième session en septembre 2002, a souligné que l'ONUDI avait atteint ses objectifs sous l'angle de la pertinence de son action, de la stabilité financière, de l'amélioration de l'exécution des projets de coopération technique et de la qualité des services proposés grâce à un recentrage des activités (PBC.18/3-IDB.26/2). De même, selon le document de stratégie institutionnelle intitulé *Working in Partnership with the United Nations Industrial Development Organization 2001-2005*, établi par le Département du développement international du Royaume-Uni en juin 2001, "l'ONUDI a considérablement modernisé ses pratiques de gestion. Les progrès accomplis par l'Organisation en matière de réforme offrent un bon exemple à d'autres institutions des Nations Unies".

5. Tout en réaffirmant la validité permanente du Plan de travail, les États Membres ont admis la nécessité, pour l'ONUDI, d'adapter son fonctionnement et ses priorités aux nouvelles réalités et contraintes de l'environnement économique mondial. C'est dans cet esprit que le Conseil du développement industriel a adopté, à sa vingt-sixième session, par sa décision IDB.26/Dec.7 du 21 novembre 2002, les *Orientations stratégiques "Améliorer l'exécution des programmes de l'ONUDI"*. Dans cette décision, il priait le Directeur général de tenir pleinement compte des orientations stratégiques lors de l'élaboration de ses propositions pour le cadre de programmation.

6. L'ONUDI est également priée d'accorder, lorsqu'elle concevra ses futures activités, une attention particulière à d'importants programmes de développement mis en œuvre par le système des Nations Unies afin de contribuer le plus efficacement possible aux objectifs de développement internationaux et à ceux des États bénéficiaires. Dans ce contexte, les objectifs du Millénaire pour le développement, issus du Sommet du Millénaire tenu en septembre 2000, revêtent une importance particulière. L'ONUDI est particulièrement concernée par les objectifs relatifs à l'éradication de la pauvreté, à l'instauration d'un développement viable du point de vue écologique, à l'établissement d'un partenariat mondial en faveur du développement, à la promotion de l'égalité des sexes et à la participation des femmes. Parmi les autres initiatives d'importance qu'il faudra prendre en compte dans le programme de développement à moyen terme de l'ONUDI, on peut citer le Plan d'application du Sommet mondial pour le

développement durable, tenu en septembre 2002 à Johannesburg; les priorités fixées par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique; les conclusions et recommandations du rapport final de la Commission sur la Sécurité Humaine (mai 2003); et les objectifs de développement nationaux énoncés dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, établi à l'intention de différents pays.

7. Les activités menées par l'ONUDI en 2004-2007 continueront d'être guidées par plusieurs accords multilatéraux relatifs à l'environnement, qui débordent sur le secteur industriel; l'ONUDI s'est vu confier, dans leur mise en œuvre, un rôle précis. Ces accords sont notamment le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone; le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique; et la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Par ailleurs, l'ONUDI mène diverses activités financées par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans les six domaines couverts par le Fonds, qui comprennent, outre la couche d'ozone, les changements climatiques et les polluants organiques persistants visés par les accords ci-dessus, la biodiversité et les eaux internationales.

8. Outre le Plan de travail, les orientations stratégiques et les mandats émanant de diverses conférences et d'accords internationaux, la formulation du cadre de programmation a également été guidée par certaines décisions prises par les organes directeurs de l'ONUDI. À cet égard, la décision IDB.27/Dec.9 a été particulièrement déterminante, de même que les appels lancés à l'ONUDI pour qu'elle prenne en compte, dans ses activités, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, adopté par la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Bruxelles du 14 au 20 mai 2001.

9. Pour élaborer le cadre de programmation, il a également été tenu compte des tendances économiques, industrielles et technologiques mondiales et de leurs incidences sur les services d'appui proposés par l'ONUDI aux pays en développement et aux pays à économie en transition. Le processus actuel de mondialisation, en particulier, va obliger en permanence l'ONUDI à aider ces pays à tirer pleinement parti des possibilités qu'offre l'accès potentiel aux marchés mondiaux. De même, l'ONUDI sera appelée à aider de plus en plus activement ces pays à acquérir, adopter et assimiler des techniques industrielles en progression rapide, y compris de "nouvelles" technologies telles que les technologies de l'information et des communications, la biotechnologie et les

nanotechnologies, qui gagneront de l'importance dans les années à venir.

10. Dans le cadre de programmation, l'ONUDI a également tenu compte de l'expérience qu'elle a acquise ces cinq dernières années en matière d'offre de services de coopération technique grâce à des mécanismes tels que les programmes intégrés, les cadres généraux de services, les projets individuels et les initiatives thématiques. Dans la quasi-totalité des cas, il a été constaté que les activités qui amélioreraient la productivité étaient aussi les plus viables. Cette constatation a par ailleurs été renforcée par l'expérience acquise au plan international.

II. PROGRAMME POUR LE MOYEN TERME, 2004-2007: LA RÉPONSE DE L'ONUDI

A. La stratégie d'entreprise de l'ONUDI

11. L'ONUDI a tenu compte des mandats qui lui avaient été confiés par ses États Membres à la fois directement, par l'intermédiaire de ses organes directeurs, et indirectement, sous la forme de buts fixés par des conférences et accords internationaux, ainsi que des besoins créés par le progrès économique, industriel et technologique en formulant une stratégie d'entreprise complète et cohérente, reproduite à l'annexe du présent document. Cette stratégie, communiquée aux États Membres à la vingt-septième session du Conseil du développement industriel en août 2003, reflète la conception pragmatique du développement adoptée par l'ONUDI compte tenu de l'expérience acquise ces cinquante dernières années, et transcende l'orthodoxie économique et politique.

12. La stratégie d'entreprise de l'ONUDI repose sur le principe découlant de la recherche empirique et de l'expérience selon lequel l'amélioration de la productivité, soutenue par le développement des compétences, l'accroissement du savoir et le progrès technologique, contribue de façon déterminante à stimuler la croissance. Tout en reconnaissant que cette amélioration de la productivité est un concept économique général qui obligera à opérer des ajustements et des améliorations non seulement dans certains secteurs économiques, mais aussi dans des domaines tels que la gouvernance, l'infrastructure et le développement social, l'ONUDI est convaincue que l'industrie peut grandement contribuer à cette amélioration de la productivité. En conséquence, elle propose, pour les activités et interventions de l'Organisation, une nouvelle approche principalement centrée sur la croissance de la productivité, à la fois pour optimiser leur efficacité et assurer leur complémentarité stratégique. Cette nouvelle approche tend à favoriser un développement industriel durable en renforçant les liens multiples qui existent entre l'entreprenariat, la technologie, l'amélioration de la

productivité et la croissance, et à faciliter la conception théorique et pratique des services d'appui de l'Organisation. Ce faisant, l'ONUDI entend focaliser et optimiser l'expérience et les compétences de son personnel.

13. On notera, à cet égard, que l'ONUDI a mis au point une méthode qui permet de mesurer et de suivre l'évolution de la productivité totale des facteurs dans différents pays et régions. Cette méthode, aujourd'hui reconnue par des revues économiques de premier plan, permet à l'ONUDI de comparer les pratiques adoptées par certains pays et régions aux meilleures pratiques d'amélioration de la productivité par le développement des compétences et le progrès technologique, et d'aider à reproduire dans d'autres pays les enseignements tirés de ces expériences.

14. S'appuyant sur la stratégie sous-jacente d'amélioration de la productivité en faveur du progrès social, l'ONUDI s'emploiera, dans les années à venir, à intégrer efficacement la conceptualisation des problèmes de politique générale auxquels sont confrontés les pays en développement et les pays à économie en transition et son approche de la coopération technique sur le terrain. Elle s'efforcera ainsi d'assurer, entre les fonctions de forum mondial et de coopération technique, une synergie bien plus grande que par le passé, la fonction de forum mondial servant à identifier les besoins actuels des pays en développement et des pays à économie en transition en matière de coopération technique avec l'ONUDI, et la fonction de coopération technique aidant à la fois à assumer la fonction de forum mondial et à recenser les points faibles de l'ONUDI dans ce domaine. De la sorte, les activités de forum mondial et de coopération technique se renforceront de plus en plus mutuellement dans un but de pertinence, d'efficacité et d'impact.

15. S'agissant de la fonction de forum mondial, la stratégie d'entreprise stipule qu'en tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies chargée de promouvoir le développement industriel, l'ONUDI doit générer et diffuser des connaissances sur les processus d'industrialisation et les questions connexes et lancer/conduire des débats et des discussions sur l'industrialisation et d'autres questions afin d'influencer le choix des objectifs de développement dans ce domaine. La fonction de forum mondial implique également de mesurer la performance industrielle et d'identifier les meilleures pratiques internationales en vue de leur diffusion; d'organiser l'échange des informations par secteurs et par thèmes ainsi que celui des points de vue des experts et des décideurs de différents pays et régions; et de faire connaître les tendances, les difficultés et les opportunités actuelles et nouvelles afin d'orienter l'élaboration des politiques. Dans ses activités de forum mondial, par conséquent, l'ONUDI met à profit les travaux d'étude effectués au

sein de l'Organisation et en concertation, ainsi que la riche expérience procurée par ses programmes de coopération technique.

16. En ce qui concerne les activités de coopération technique de l'ONUDI, la stratégie d'entreprise prévoit de regrouper les interventions de l'Organisation de manière analytique en deux domaines d'avantage comparatif essentiels:

- Diffusion des technologies;
- Renforcement des capacités pour l'accès aux marchés et le développement.

Cette séparation des services de l'ONUDI est pratique à des fins d'analyse, mais il faut garder à l'esprit qu'il existe d'importantes synergies entre les activités menées et les résultats obtenus dans ces deux domaines.

17. Dans ces deux domaines également, on continuera de placer et de renforcer l'accent sur les pays les moins avancés et sur les pauvres en cherchant à contribuer de façon tangible à la lutte contre la pauvreté et pour le progrès social et économique. L'instauration d'un développement viable du point de vue écologique sera également un élément essentiel grâce à l'accent placé sur les technologies propres et les pratiques de production plus propres. L'ONUDI utilisera ainsi le développement industriel pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

B. Mise en œuvre de la stratégie d'entreprise

18. Pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise pendant la période 2004-2007, l'ONUDI a récemment entrepris une analyse complète des ajustements qu'elle devra apporter à ses services et mécanismes de prestation pour améliorer les résultats et l'impact de ses activités. Cette analyse a porté, en particulier, sur trois points:

- L'amélioration des liens entre les activités de forum mondial et de coopération technique menées par l'ONUDI, pour renforcer la contribution de l'Organisation au débat sur le développement international et déterminer les domaines dans lesquels ses services de coopération technique pourraient changer le cours des choses;
- L'affinement des services d'appui technique proposés par l'ONUDI, pour les aligner plus efficacement sur les priorités du développement mondial;
- Le redéploiement accru, vers le terrain, des pouvoirs et des responsabilités en matière de coopération technique, afin d'accroître l'impact local de ces activités.

19. L'examen des liens qui relient les activités de forum mondial et de coopération technique menées par l'ONUDI a conduit à proposer d'établir un programme principal de recherche couvrant cinq thèmes étroitement liés:

- Comment stimuler et surveiller au mieux la contribution de la croissance de la productivité au progrès économique et social?
- Quel est, dans des domaines tels que le commerce, l'investissement et la réglementation internationale, l'incidence du nouveau contexte mondial sur la portée des politiques de développement industriel et sur la contribution réelle de l'industrie à une croissance de la productivité dans l'ensemble de l'économie ainsi qu'à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement?
- Quels sont les principaux obstacles à l'accélération du transfert, de la diffusion et de l'absorption de technologies, et quelle est la meilleure façon de les surmonter pour améliorer la productivité dans les pays en développement?
- Comment maximiser l'impact qu'ont l'entreprenariat et les petites et moyennes entreprises sur le développement?
- Quels sont les instruments politiques et les formes de gouvernance industrielle les plus efficaces pour promouvoir et soutenir le développement industriel dans le nouveau contexte mondial?

Ce programme de recherche s'accompagnera d'autres activités de forum mondial nécessaires pour compléter les activités de coopération technique de l'ONUDI.

20. Suite à la réévaluation des services d'appui technique de l'ONUDI, il a été procédé à un réexamen approfondi des huit modules de services de l'Organisation afin de les aligner davantage sur les priorités du développement mondial, notamment sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Leur mode de fonctionnement a également été ajusté pour aligner plus étroitement leurs produits sur le thème central de l'amélioration de la productivité énoncé dans la stratégie d'entreprise et, de la sorte, accroître leur synergie et leur cohérence stratégique. Ces modules de services révisés, qui demeureront le fondement des activités de coopération technique de l'ONUDI, sont présentés dans un document de séance distinct, parallèlement à un exposé des services prioritaires pour la période 2004-2007.

21. L'évaluation des possibilités de redéploiement de l'autorité d'administration et d'exécution de projets de coopération technique vers le terrain a donné lieu à la formulation de plusieurs nouvelles propositions en faveur d'une décentralisation accrue des activités de

l'ONUDI. Ces propositions sont présentées de façon plus détaillée dans un document distinct. On notera que l'accent placé sur la décentralisation est parfaitement conforme à l'objectif d'amélioration de la productivité à l'appui du progrès social énoncé dans la stratégie d'entreprise. Étant donné que le soutien que l'ONUDI apporte à l'amélioration de la productivité en promouvant le développement industriel dans les régions relativement pauvres d'un pays est le moyen le plus efficace et le plus viable d'atténuer la pauvreté, la décentralisation vise à orienter les ressources de l'Organisation vers le terrain, là où le besoin est le plus grand.

C. Domaines d'action prioritaire pour le moyen terme, 2004-2007

22. Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'ONUDI a répondu aux demandes de services qui lui étaient adressées par ses États Membres et à l'évolution de la situation internationale en formulant une stratégie d'entreprise complète axée sur le thème central de l'amélioration de la productivité à l'appui de la croissance et du progrès social. En outre, l'ONUDI a affiné ses modules de services conformément à ces impératifs pour veiller à ce qu'ils répondent pleinement aux futurs besoins des États Membres, notamment dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. L'éventail complet des services devant être proposés par l'ONUDI aux pays en développement et aux pays à économie en transition pendant la période 2004-2007 figure dans ces modules de services, mais un accent particulier sera placé sur des interventions susceptibles de contribuer au renforcement des capacités de production et à l'amélioration de la productivité grâce à la mise à niveau technologique, à l'apprentissage et au progrès technique. Ces interventions permettront d'assurer la compétitivité et une croissance économique durable et viable, qui seule pourra atténuer de façon décisive la pauvreté dans ces pays. Les domaines d'action prioritaires pour le moyen terme (2004-2007), s'agissant des activités d'assistance technique et de forum mondial découlant de cette approche, sont énoncés ci-après.

Promotion des investissements

23. L'un des principaux moteurs de la productivité est l'investissement dans les machines et équipements, qui permet d'introduire de nouvelles technologies et de nouvelles idées contribuant à stimuler la productivité et la croissance. Le progrès technologique se manifeste souvent par l'apparition de nouveaux biens d'équipement; l'accumulation de capital devient ainsi le véhicule de ce progrès et de l'amélioration de la productivité. Dans ce contexte, la promotion de l'investissement, tant intérieur qu'étranger, revêt une importance déterminante. Les investissements étrangers directs, en particulier, sont un important facteur de

performance industrielle car ils sont censés améliorer directement la productivité des industries en insufflant de nouveaux capitaux, de nouvelles technologies et de nouvelles méthodes de gestion, et en relevant le niveau moyen de compétence et d'efficacité.

24. L'ONUDI aidera les pays en développement et les pays à économie en transition à instaurer un climat propice aux investissements en les informant sur les meilleures pratiques internationales et sur les politiques et stratégies industrielles efficaces. L'objectif des services d'appui de l'ONUDI consistera à aider les pays bénéficiaires à pallier les insuffisances des gouvernements et des marchés. Pour pallier, par exemple, les obstacles créés par les gouvernements, il pourra être proposé des moyens d'assouplir des règles ou des procédures d'autorisation arbitraires, et de faciliter le fonctionnement du marché du travail et la liquidation d'entreprises non viables. En ce qui concerne les insuffisances des marchés, les services d'appui s'emploieront à favoriser l'information par la fourniture de renseignements sur les technologies modernes, le développement des compétences et les meilleures pratiques de mise à niveau et d'adaptation technologiques. Le réseau de bureaux de promotion des investissements et de la technologie sera mis à contribution pour faciliter l'investissement étranger direct en favorisant la conclusion d'alliances commerciales entre des entreprises de pays en développement et d'autres de pays industrialisés, dont des sociétés multinationales.

Transfert, diffusion et gestion des technologies

25. La croissance de la productivité est le moteur du développement; la productivité, elle, est principalement liée au progrès, à la mise à niveau et à la diffusion des technologies. C'est pourquoi ce domaine d'action prioritaire est au cœur de la stratégie d'entreprise de l'ONUDI. Les activités liées à la technologie – organisation, gestion et mise à niveau – sont essentielles à l'industrialisation des pays en développement et des pays à économie en transition. On constate, cependant, une répartition des sources et une application du savoir technologique très asymétriques, les pays industrialisés produisant la part du lion de l'innovation scientifique et technologique en termes de brevets et de redevances. Comme le montre le *Rapport sur le développement industriel 2002/2003*, les pays en développement, en général, et les pays les moins avancés, en particulier, sont très en retard pour ce qui est de la contribution au fonds global du savoir technologique. Or, les principaux facteurs de développement sont le transfert, l'adoption, l'assimilation, l'adaptation et la gestion de la technologie ainsi que les investissements connexes, y compris l'investissement dans l'offre de biens publics, destinée à pallier les insuffisances du marché en matière de technologie. L'ONUDI s'emploiera à résoudre ce problème en proposant des services thématiques et

sectoriels visant à renforcer la base technologique de l'industrie de ces pays. Elle s'attachera, en particulier, à promouvoir des technologies améliorées dans le secteur agro-industriel, l'agriculture étant le pilier de nombreux pays en développement, en particulier des moins avancés, et les techniques de transformation des produits agricoles étant le meilleur moyen d'accroître la productivité de ces pays. Les sous-secteurs concernés seront notamment la transformation des aliments, le textile, le bois, le cuir et l'industrie des machines agricoles. L'adoption de technologies modernes aidera les pays en développement, en particulier les moins avancés, à diversifier leur structure de production afin d'instaurer un développement économique durable.

26. Le problème posé par le modèle urbano-industriel de développement peut être transformé en une possibilité de développement durable en intégrant l'environnement comme élément stratégique dans les processus de production, les nouveaux investissements et le changement technologique. La technologie et la technique, en effet, peuvent contribuer de façon déterminante à réduire les effets de la production sur l'environnement. Dans un grand nombre de secteurs, de surcroît, des technologies nouvelles plus propres peuvent se substituer à des technologies anciennes plus polluantes. Ces technologies et procédés modernes sont souvent plus rentables du point de vue de la consommation d'énergie et de matières premières, et produisent moins de pollution et de déchets. En conséquence, dans le cadre global du soutien qu'elle apporte au transfert et à la gestion de technologies, l'ONUDI portera une attention particulière au choix et à la promotion de technologies modernes et propres, viables du point de vue écologique. Plus généralement, l'Organisation continuera de développer les services de coopération technique qu'elle propose dans le cadre de son réseau mondial de centres et de programmes nationaux pour une production plus propre.

27. Un important aspect de la mise à niveau technologique aux fins de la viabilité écologique a trait à l'application, dans l'industrie, de mesures et d'outils d'amélioration du rendement énergétique. L'énergie est un aspect essentiel du programme de développement international qui a d'importantes incidences sur l'amélioration de la productivité, les changements climatiques et l'atténuation de la pauvreté. L'accès à une énergie fiable et économique est très irrégulièrement réparti, tant entre les pays qu'à l'intérieur de ces derniers. De nombreux pays en développement – notamment les moins avancés – et pays à économie en transition doivent d'urgence pouvoir fournir des services énergétiques fiables et économiques.

28. La production, la distribution et la consommation d'énergie, toutefois, sont des sources mondiales de pollution et de déchets et accroissent considérablement

la concentration atmosphérique de gaz à effet de serre. Il est par conséquent nécessaire d'accroître le rendement énergétique pour maîtriser les émissions de ces gaz et protéger le climat. De surcroît, en produisant davantage avec la même quantité d'énergie, le rendement énergétique accroît le rendement économique et améliore la productivité ainsi que la compétitivité des entreprises consommatrices d'énergie. À moyen terme, par conséquent, le programme énergétique de l'ONUDI s'attachera à promouvoir des technologies, des procédés et des outils rationnels du point de vue de la consommation d'énergie et à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de combustibles fossiles.

29. Les technologies de l'information et de la communication ainsi que les biotechnologies figurent parmi les trois révolutions technologiques (la troisième étant la technologie des piles à combustible) qui se produisent actuellement et qui auront, dans les années à venir, un puissant impact sur le développement économique. En 2004-2007, l'ONUDI prendra, dans ces deux domaines, plusieurs initiatives. Dans le cas des technologies de l'information et de la communication, ces initiatives porteront sur leur application aux procédés industriels et aux systèmes d'aide à la décision; dans celui de la biotechnologie, l'ONUDI axera ses activités sur les applications liées à la transformation des aliments et à l'agro-industrie, notamment pour ce qui a trait à la réglementation, à l'accès aux technologies brevetées et au soutien à la recherche stratégique

Facilitation du commerce et accès aux marchés

30. La mondialisation et la libéralisation connexe des systèmes de commerce multilatéraux ne garantissent pas qu'une grande partie des pays en développement pourront bénéficier des marchés mondiaux et d'une croissance économique rapide. Seuls quelques-uns de ces pays sont parvenus à pénétrer ces marchés tandis que – phénomène préoccupant – nombre d'autres, notamment parmi les moins avancés, n'y sont pas parvenus. Les principaux obstacles ont été l'absence de capacités de production et d'exportation ainsi que l'incapacité de ces pays à se conformer aux normes commerciales des pays industrialisés. Ces normes revêtent la forme d'une multitude de spécifications techniques et d'obstacles imposés par les réglementations nationales, de normes relatives à la qualité, à la santé, à la sûreté et à l'environnement et, dans une certaine mesure, de normes internationales.

31. Actuellement, de nombreux pays en développement n'ont pas les moyens de respecter ces normes. Ils doivent donc réformer et mettre à niveau leur système de normalisation, instituer des mécanismes efficaces de contrôle, de certification et d'accréditation de laboratoires pour se conformer aux accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les

obstacles techniques au commerce (OTC) et sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires, et se défendre au sein des organes de normalisation. Bref, ils ont besoin, pour accéder aux marchés, d'une diffusion des technologies et d'un renforcement des capacités – deux aspects clefs de l'avantage comparatif que possède l'ONUDI et qui soutiennent, par ailleurs, la croissance de la productivité, fondement de sa stratégie d'entreprise. Par des interventions ciblées, l'ONUDI aidera les pays en développement à renforcer leurs capacités dans les domaines susmentionnés; elle s'emploiera également à accroître la compétitivité des entreprises de ces pays en procédant à des restructurations, à des mises à niveau et à des améliorations de la qualité et de la productivité, ainsi qu'en établissant des liens avec les réseaux d'approvisionnement mondiaux. Ce rôle a récemment été mis en avant dans le mémorandum d'accord signé par l'ONUDI et l'OMC en septembre 2003.

Développement de l'entreprise privée

32. Un secteur privé dynamique – avec des entreprises qui investissent, créent des emplois et améliorent la productivité – favorise la croissance et offre des perspectives aux pauvres. Dans les pays en développement et ceux à économie en transition, ce sont les entreprises locales – petites et moyennes (PME) – qui assurent l'essentiel de l'activité économique susceptible d'améliorer la productivité et d'atténuer la pauvreté. C'est particulièrement le cas dans le domaine agricole en Afrique et dans les pays les moins avancés, où vivent la majorité des pauvres; le développement de PME agricoles contribuerait à y atténuer la pauvreté tout en améliorant la productivité. L'ONUDI continuera à soutenir, dans ce domaine d'action prioritaire, ce développement par diverses activités d'assistance technique.

33. Il existe deux catégories distinctes de petites entreprises: les petites et moyennes entreprises modernes et les micro-entreprises (artisanales et familiales). Leurs problèmes sont différents et appellent une approche différenciée. Pour les petites entreprises modernes, le principal problème est l'isolement – le fait qu'elles opèrent seules dans un environnement concurrentiel. C'est là que le "regroupement" et la "création de réseaux" peuvent aider, les deux types de groupement présentant un avantage compétitif. Il est en effet possible de réaliser des gains d'"efficacité collective" grâce à une externalisation locale et à une action commune avec d'autres entreprises et associations professionnelles. Depuis six ans, l'ONUDI facilite la création de tels regroupements en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

34. Les PME modernes de pays en développement et de pays à économie en transition peuvent également bénéficier de l'établissement de liens avec les réseaux

d'approvisionnement de grandes entreprises – nationales, régionales et internationales. Les programmes de l'ONUDI qui visent à promouvoir les partenariats multisectoriels (comme dans le secteur automobile en Inde) et les bourses de sous-traitance sont autant de pas dans cette direction. Ces programmes, outre qu'ils créent des débouchés, favorisent la mise à niveau et la diffusion de technologies. L'ONUDI poursuivra donc leur mise en œuvre, en s'efforçant d'intégrer les PME modernes aux chaînes de valeur et aux réseaux d'approvisionnement nationaux, régionaux et mondiaux, qui sont autant de moyens d'accès aux marchés et de mise à niveau technologique.

35. Le problème des micro-entreprises est lié aux questions jumelles de la mondialisation et de la réduction de la pauvreté. En effet, les activités de développement international visent à intégrer les pays en développement, en particulier les moins avancés, à l'économie en voie de mondialisation, mais il faudra des années, voire des décennies d'efforts soutenus pour atteindre cet objectif. Entre-temps, il existera des pauvres dans toutes ces sociétés, où il ne faudra pas permettre que la situation économique et sociale empire. Dans ce contexte, les mesures spéciales qui visent à aider les micro-entreprises et les petites entreprises revêtent une grande importance. Ce sont généralement des pauvres, en particulier des femmes, qui pratiquent ce type d'activité, le plus souvent dans le secteur non structuré de l'économie. Ce faisant, ils rencontrent d'innombrables obstacles: accès limité aux technologies et au crédit, absence de droits de propriété, faible qualification, infrastructure médiocre et politiques et règles inappropriées. L'appui offert par l'ONUDI visera à résoudre ces problèmes; la coopération technique couvrira des domaines tels que le transfert de technologies simples, l'aide à la création d'unités de fabrication peu onéreuses au moyen d'outils élémentaires, l'amélioration des compétences, le microfinancement et le cautionnement du crédit ainsi que la résolution des problèmes de réglementation inappropriée et d'absence de droits de propriété. Sur le plan sectoriel, la transformation de produits agricoles à l'aide de techniques simples peut être une façon appropriée d'utiliser les ressources locales, y compris les déchets agricoles, pour fabriquer des produits peu onéreux destinés aux marchés locaux. Dans les zones rurales et isolées, l'ONUDI s'efforcera de faciliter, à des fins productives, l'accès des pauvres à l'électricité grâce à des sources renouvelables telles que l'énergie solaire, la biomasse, l'énergie géothermique et l'hydroélectricité.

Accords multilatéraux relatifs à l'environnement

36. La dégradation de l'environnement est l'un des principaux problèmes auxquels sont confrontées les sociétés modernes. Ses principales manifestations sont l'appauvrissement de la couche d'ozone, le

réchauffement planétaire, la pollution de l'eau et de l'air, les rejets de polluants organiques persistants et la dégradation des sols, y compris l'érosion des côtes. Ces problèmes ont fait comprendre que pour que le développement (y compris industriel) soit durable, il faut que l'environnement soit protégé et les questions relatives à l'environnement systématiquement prises en compte dans les modèles traditionnels de développement économique.

37. Pour relever ces défis, la communauté internationale a conclu, ces dernières années, plusieurs accords multilatéraux relatifs à l'environnement. Comme il faut impérativement, pour respecter ces accords, améliorer la viabilité écologique des procédés industriels, l'ONUDI peut grandement contribuer à leur mise en œuvre. Ce faisant, l'Organisation peut aider à atteindre plusieurs importants objectifs du Millénaire pour le développement et aider, par ailleurs, à améliorer la productivité industrielle de ses États Membres conformément à l'objectif fondamental de sa stratégie d'entreprise.

38. Les services proposés par l'ONUDI à l'appui des accords multilatéraux relatifs à l'environnement sont notamment les suivants:

- Élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone dans le cadre du Protocole de Montréal;
- Élimination progressive des polluants organiques persistants et des substances toxiques persistantes en application de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et avec l'assistance du FEM;
- Gestion et exploitation durable, sous l'égide du FEM, de bassins fluviaux, de zones humides, de zones côtières et d'importants écosystèmes marins transfrontaliers intégrés;
- Renforcement des capacités institutionnelles et élaboration de méthodologies aux fins du mécanisme pour un développement propre, et mise en œuvre conjointe dans le cadre du Protocole de Kyoto.

III. AUTRES CONSIDÉRATIONS

39. L'ONUDI continuera d'utiliser, pour prodiguer ses services de coopération technique, deux principaux types d'instrument: des programmes intégrés et des cadres généraux de services en vertu desquels elle propose une sélection cohérente de services relevant de plusieurs modules et se renforçant mutuellement; et des projets individuels comprenant des services ne relevant que d'un ou deux modules. En outre, l'Organisation prodiguera également ses services sous la forme d'initiatives thématiques, lorsqu'il faut surmonter

certaines problèmes de développement industriel de manière globale. Plusieurs initiatives de ce type, allant de la facilitation de l'accès aux marchés à l'exploitation de l'énergie rurale à des fins productives en passant par la mise en œuvre d'activités de relèvement après les crises, ont déjà été lancées. D'autres pourront, au besoin, s'y ajouter. Dans tous ces cas, des efforts accrus seront faits pour renforcer leur impact et leur portée. Un document de séance détaillé décrivant la mise en œuvre des programmes intégrés et des cadres généraux de services de l'ONUDI, et actualisant les informations présentées au Conseil à sa vingt-septième session, sera publié séparément.

40. Les ressources nécessaires à la mise en œuvre des deux premières années du PMT proposé pour la période 2004-2007 sont décrites en détail dans le programme et les budgets pour l'exercice biennal 2004-2005 présenté au Comité des programmes et des budgets à sa dix-neuvième session en avril 2003 et adopté, en vue de sa présentation à la Conférence générale, avec des ajustements, par le Conseil du développement industriel à sa vingt-septième session en août 2003 (IDB.27/Dec.6). L'Organisation s'emploiera également,

de façon dynamique, à mobiliser des fonds pour ses services de coopération technique.

41. Les arrangements d'organisation au Siège ont été rationalisés afin de renforcer la capacité de l'ONUDI à prodiguer efficacement ses services. Des mesures sont également prises pour déléguer, aux fins de la mise en œuvre des activités de coopération technique de l'ONUDI, davantage de pouvoirs et de responsabilités hors Siège. La gestion financière et opérationnelle de l'Organisation est actuellement renforcée par l'action du Bureau du Contrôleur général, qui assume les fonctions de contrôle interne, d'évaluation des programmes et des projets, de suivi des politiques en matière de programmes, de contrôle financier et de gestion de l'information et de la communication. Cet arrangement devrait assurer, de façon coordonnée, une utilisation optimale des ressources dont dispose l'Organisation.

IV. MESURES DEVANT ÊTRE PRISES PAR LA CONFÉRENCE

42. La Conférence pourra souhaiter examiner les informations contenues dans le présent document et donner des orientations appropriées.

Annexe

**DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE:
AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET PROGRÈS SOCIAL**

Stratégie globale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Introduction

1. Pour parvenir à améliorer la pertinence de leurs actions, leur efficacité et leur impact, les institutions spécialisées du système des Nations Unies, y compris l'ONUDI, doivent tenir compte des bouleversements intervenus dans le domaine du développement économique.

2. Ces bouleversements tiennent en partie à la complexité du processus de mondialisation en cours. En outre, les objectifs de développement et les expériences en matière de développement des pays en développement et des pays à économie en transition ont suscité ces cinquante dernières années une multitude d'interrogations et conduit à l'expression d'opinions nuancées, voire contradictoires. C'est pourquoi il est difficile d'avoir des certitudes lorsque l'on considère le rôle et les stratégies globales des organisations multilatérales, même lorsqu'un mandat clairement défini existe.

3. Dans le présent document, on s'emploie donc à examiner plusieurs aspects théoriques et pratiques pertinents en relation avec le développement économique dans une perspective évolutive et, dans ce contexte, à définir d'une façon ciblée la stratégie et l'approche que l'ONUDI devrait adopter pour s'acquitter de son mandat et de sa mission.

4. Le présent document se veut un complément théorique des décisions prises par les organes directeurs de l'ONUDI ces dernières années, notamment le Plan de travail, le cadre de programmation à moyen terme, 2002-2005, et en particulier les *orientations stratégiques "Améliorer l'exécution des programmes de l'ONUDI"* adoptées par le Conseil du développement industriel à sa vingt-sixième session, tenue en novembre 2002. L'objectif est de contribuer à mieux cibler les compétences et les services spécialisés de l'ONUDI pour que celle-ci puisse s'acquitter de son mandat, à savoir promouvoir le développement industriel et la croissance dans les pays en développement et les pays à économie en transition.

5. Le présent document comprend quatre parties. La première examine le contexte général du développement industriel et le scénario de référence par rapport à cinq tendances essentielles, à savoir: productivité et répartition des revenus, volatilité, démographie, environnement et commerce. La deuxième partie examine l'évolution des théories du développement depuis les années 1940, ainsi que les objectifs de

développement actuels et les expériences récentes en matière de développement, puis esquisse les grandes lignes d'une approche pragmatique du développement. Elle souligne que la croissance de la productivité joue un rôle essentiel dans l'instauration d'un développement économique durable. La troisième partie utilise l'argumentation pour faire le lien entre, d'une part, les exigences du développement industriel durable et la réduction de la pauvreté et, d'autre part, le rôle de l'ONUDI s'agissant d'apporter des solutions. Par la même occasion, on s'est employé à mieux définir ou affiner la stratégie globale de l'Organisation en s'inspirant du principe directeur qui consiste à améliorer la productivité, pour ensuite indiquer les services que l'Organisation pourrait fournir conformément à sa stratégie affinée. La dernière partie présente les conclusions.

**I. BILAN DES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT – LES PAYS EN
DÉVELOPPEMENT DANS L'INDUSTRIE
MONDIALE**

A. Aperçu du développement structurel

6. Contrairement à ce que laissaient prévoir les modèles de croissance économique classiques, seuls quelques pays en développement sont parvenus à rattraper leur retard économique par rapport aux pays industriels avancés au cours des soixante années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale. Par ailleurs, les résultats en matière de croissance ont été extrêmement inégaux dans les pays en développement, d'un point de vue tant géographique que temporel.

7. Dans le monde en développement, le revenu réel par habitant a augmenté en moyenne de 2,3 % par an entre 1960 et 2000, ce qui représente un taux de croissance honorable. Toutefois, peu de pays en développement sont parvenus à rattraper leur retard économique par rapport aux pays avancés, où un taux de croissance de 2,7 % a été enregistré durant la même période. Les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est sont néanmoins l'unique exception. À l'exclusion de la Chine, cette région a connu une croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant de 4,4 % au cours de la période 1960-2000. Malgré la crise financière asiatique de 1997-1998, des pays comme la République de Corée, la Malaisie et la Thaïlande ont atteint à la fin du XX^e siècle des taux de productivité proches de ceux des pays développés.

8. Dans d'autres régions du monde, les résultats économiques obtenus ont fortement varié selon les périodes. La Chine enregistre un taux de croissance de 8 % par an depuis la fin des années 1970. L'Inde a plus ou moins doublé son taux de croissance (le taux de croissance annuel du PIB en termes réels est passé de 3,7 % au cours de la période 1950-1980 à 6,2 % au cours de la période 1990-2000 et le taux de croissance annuel du PIB par habitant en termes réels a été de 1,5 % et de 4,4 %, respectivement). L'Amérique latine et l'Afrique subsaharienne ont connu une croissance économique robuste à la fin des années 1970 et au début des années 1980 (2,9 % et 2,3 %, respectivement) mais ont par la suite enregistré de moins bons résultats. En Amérique latine, le taux de croissance s'est effondré au cours des années 1980 et est demeuré faible, malgré une certaine reprise dans les années 1990. En Afrique, le déclin de l'économie enclenché au cours de la seconde moitié des années 1970 s'est poursuivi pendant une grande partie des années 1990 et s'est encore aggravé en raison des effets du VIH/sida et des conflits ethniques.

9. S'agissant du développement industriel, dans les années 1960 la part des pays en développement dans la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier mondiale était de 9 % (sans la Chine). Elle est passée à 19,2 % en 1985, 21,7 % en 1998 et 24 % en 2000 (avec la Chine). Toutefois, ces données reflètent des résultats économiques de plus en plus inégaux au sein du monde en développement. Ainsi, au cours de la période 1985-1998, le rapport entre la valeur ajoutée par habitant dans le secteur manufacturier des pays en développement et celle des pays les moins avancés (PMA) est passé de 5:1 à 9:1. D'un point de vue régional, la part de l'Asie de l'Est dans la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier du monde en développement s'est accrue au cours de la même période, de 43 à 53 %, au détriment des autres pays en développement, à l'exception de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Ainsi, par exemple, la part de l'Afrique subsaharienne, qui était de 3 % en 1985, est revenue à à peine 1 % en 1998.

10. Les statistiques des exportations sont globalement plus encourageantes, sauf pour les pays les moins avancés. En 1998, la valeur des exportations d'articles manufacturés par habitant des pays industriels représentait 15 fois celle des pays en développement, contre 22 fois en 1985. Toutefois, au cours de la même période, l'écart entre les pays industriels et les PMA s'est encore creusé s'agissant des exportations d'articles manufacturés par habitant, le rapport passant de 192:1 à 212:1. Une tendance similaire est constatée au sein du monde en développement (de 9:1 à 14:1). La part de l'Afrique subsaharienne dans les exportations d'articles manufacturés par habitant a diminué de moitié au cours de la même période. Parallèlement, il ressort des statistiques des exportations les mêmes disparités régionales importantes au sein du monde en

développement que celles reflétées par les données sur la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier: en 1998, les exportations d'articles manufacturés par habitant en Asie de l'Est (sans la Chine) étaient 84 fois supérieures à celles de l'Afrique subsaharienne (sans l'Afrique du Sud), 37 fois supérieures à celles de l'Asie du Sud et trois fois supérieures à celles de l'Amérique latine et des Caraïbes.

B. Tendances essentielles

11. Plusieurs tendances essentielles déterminent par ailleurs les perspectives de l'économie mondiale et ont un impact significatif, ou des incidences, sur le développement économique des pays en développement. Elles sont résumées ci-après.

Productivité et répartition des revenus

12. L'économie mondiale souffre d'un grave handicap lorsqu'il s'agit de concilier efficacité et équité. Vingt-trois des 50 pays qui, en 1990, figuraient au bas de l'échelle des revenus par habitant ont enregistré un revenu par habitant encore inférieur en 1999. Les 27 autres pays de ce groupe sont tout juste parvenus à compenser la croissance démographique. À ce rythme, ils pourraient espérer atteindre le revenu par habitant de la Grèce (actuellement l'un des plus pauvres des 15 pays de l'Union européenne) d'ici environ 80 ans.

13. En outre, au cours des 30 dernières années, les PMA, en particulier en Afrique, ont enregistré un recul important de leur part dans le commerce mondial, mais aussi de leur productivité relative du travail, mesurée par la valeur ajoutée par habitant dans le secteur manufacturier. Alors que les pays industriels avancés se rapprochent de plus en plus, l'écart entre ces derniers et la plupart des pays en développement ne cesse de se creuser.

Volatilité

14. Les crises financières qui se sont succédées rapidement depuis le début des années 1990 (Mexique, Asie de l'Est, Fédération de Russie, Brésil, pays du Mercosur) ont engendré un degré élevé de volatilité, avec de fortes baisses de la production en valeur réelle tous les 20 mois en moyenne et des degrés d'effets de contagion variés. Ces fluctuations, d'une durée modale de deux à quatre ans, entraînent une perte de richesses irrémédiable et un recul important du progrès social dans les pays touchés.

15. Sur la base d'un échantillon de 31 pays en développement, le Fonds monétaire international (FMI) a constaté qu'il fallait en général près de trois ans pour qu'après une crise financière la croissance de la production retrouve ses tendances antérieures, et que les pertes de production cumulées étaient en moyenne de 12 %. Ces événements ont aussi des répercussions

durables sur l'économie nationale car ils causent non seulement le déclin de l'activité économique, mais aussi une perturbation des flux d'épargne vers leurs usages les plus productifs et du système d'incitations dans son ensemble, et se traduisent par de fortes contraintes au niveau des politiques monétaires et financières nationales.

16. Le système financier international ne dispose pas d'un système d'alerte précoce qui contribuerait à prévenir ce genre de situation, qui pèse lourdement sur les résultats économiques et industriels des pays en développement.

Démographie

17. Les pays industrialisés riches ont vieilli, tandis que les pays en développement connaissent une augmentation rapide du nombre relatif d'enfants et de jeunes. En l'absence de migrations, la population des pays riches devrait commencer à diminuer avec, en 2050, 126 millions de personnes en moins qu'actuellement (2003), et deux personnes âgées par enfant. Parallèlement, les pays en développement verront leur population active augmenter de quelque 700 millions de personnes d'ici à 2010 et leur part dans la population mondiale de jeunes atteindra rapidement 90 %. Dans ces pays, il n'y a pas d'autres alternatives que de créer des emplois. Compte tenu de ces tendances démographiques et en vue de lutter contre la pauvreté, il convient d'adopter une approche dynamique pour appuyer la mise en place de micro, petites et moyennes entreprises et apporter un soutien aux chefs d'entreprise novateurs.

Environnement

18. Au début de la révolution industrielle, la main-d'œuvre était relativement rare et les réserves de capital naturel relativement abondantes. Deux siècles plus tard, avec les augmentations considérables de la productivité du travail, l'utilisation intensive des ressources naturelles en tenant compte de leur coût d'extraction plutôt que de leur coût de remplacement, et la surestimation de la capacité de l'environnement naturel à absorber les déchets générés par l'activité économique, le capital naturel est devenu relativement rare comparé à l'offre de main-d'œuvre.

19. Les pays riches considèrent en général que le problème de la surexploitation de l'écosystème, garant de la vie sur la planète (à savoir déboisement, érosion des sols et changement climatique dû à l'épuisement de la capacité du système naturel à recycler le dioxyde de carbone), doit être résolu rapidement. Au cours des cinquante dernières années, la Terre a perdu un quart de sa couche arable et un tiers de son couvert forestier. La déperdition des écosystèmes d'eau douce est de 6 % par an, et celle des écosystèmes marins de 4 %.

20. Le problème de la dégradation de l'environnement touche autant les pays en développement que les pays industrialisés. En fait, il est vraisemblablement encore plus aigu dans les pays en développement car la pauvreté constitue en soi un risque important pour l'environnement. Dans de nombreux pays en développement l'industrialisation, l'urbanisation, la croissance démographique rapide et la pauvreté, conjuguées à des stratégies consistant à produire maintenant et à ne se préoccuper que plus tard des effets sur l'environnement, sollicitent considérablement l'environnement physique, les ressources naturelles, les forêts et la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau et les écosystèmes marins et d'eau douce.

21. On est de plus en plus conscient, même dans les pays en développement, qu'il est nécessaire de protéger l'environnement et d'intégrer systématiquement les questions relatives à l'environnement dans les modèles classiques de développement économique, dans l'optique du développement durable. La question de la productivité de l'utilisation des ressources naturelles, c'est-à-dire la quantité d'intrants (ressources naturelles) requise avec les techniques actuelles par unité de production, prend également de l'importance. Il s'agit en effet de tenir pleinement compte de la valeur des services écosystémiques pour décider s'il est justifié, en termes économiques, de substituer au capital naturel du capital artificiel ou des formes spécifiques de capital naturel. La productivité des ressources naturelles et la valorisation des ressources naturelles sont des questions essentielles tant pour les pays en développement que pour les pays industriels avancés qui souhaitent appliquer des politiques de développement cohérentes axées sur la productivité à long terme. Elles représentent un défi important pour ce qui est de mettre au point des techniques non polluantes et des systèmes de gestion de l'environnement améliorés, ainsi qu'en matière d'innovation et de diffusion technologique.

Commerce

22. Les espoirs suscités par le cycle de négociations de Doha sont rapidement retombés en raison du regain de protectionnisme et des tensions d'ordre réglementaire dans les pays industriels, de la fragilité de la reprise actuelle de l'économie mondiale et de divers autres facteurs de risque.

23. Les questions sensibles demeurent en suspens, en particulier s'agissant de la protection de l'agriculture, des obstacles non tarifaires qui limitent les exportations de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre des pays en développement et des droits de propriété intellectuelle, entre autres.

24. Les pays industriels ont pris des mesures, telles la Loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique adoptée aux États-Unis et l'initiative "Tout sauf les armes" de l'Union européenne. Ces mesures sont

bienvenues, mais leur mise en œuvre soulève bon nombre de questions, en particulier quant à la possibilité, pour les PMA, d'en tirer parti, ce qui exige de leur part une capacité d'adaptation de l'offre flexible qui ne va nullement de soi. En fait, il faut que soient réunies certaines conditions préalables indispensables, notamment des flux de capitaux et de savoir-faire importants et la mise en place d'une infrastructure de base, en termes de technologie et de qualité, pour que ces pays puissent réellement mettre à profit les opportunités commerciales nouvelles.

II. OBJECTIFS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

A. Théories de la croissance et évolution du concept du développement

25. Les théories relatives au développement économique et industriel ont radicalement évolué ces dernières années. Alors que les théories de la croissance, qui reposent souvent sur des hypothèses simplificatrices et des modèles de croissance loglinéaires, semblent pouvoir expliquer de façon simple le processus de développement, les pratiques effectives en matière de développement se sont révélées beaucoup plus compliquées du fait qu'elles s'inscrivent dans un processus multiforme et très dynamique qui implique des interactions fluctuantes entre facteurs économiques, sociaux et culturels, et aussi politiques et institutions, à terme.

26. Les premières théories relatives au développement économique (des années 1940 jusqu'au début des années 1960) privilégiaient surtout l'accumulation de capital physique, considérée comme la clef du développement (voir Harrod Domar, Lewis et les modèles à deux écarts). Les théories proposées par Robert Solow (1957) ont contribué à préciser le rôle de l'accumulation de capital physique et ont mis en lumière l'importance du progrès technique (assuré de manière exogène) comme moteur ultime de la croissance économique. Les théories de la "croissance nouvelle" élaborées par Paul Romer et d'autres dans les années 1980 à 1990, tout en complétant le modèle de Solow, faisaient valoir que le progrès technique était un facteur endogène et que l'éducation et les idées engendraient des externalités positives et des rendements croissants. Dans les études sur la croissance endogène, les connaissances sont considérées comme un bien indivisible et le progrès technique est déterminé par l'accumulation de connaissances par des agents ayant une vision prospective et recherchant des profits maximaux.

27. Mais les politiques et les pratiques de développement ont aussi évolué de façon autonome, en fonction des théories, et également du point de vue des décideurs dans les pays en développement, les organisations internationales et parmi les bailleurs de

fonds bilatéraux, ainsi que des spécialistes de l'économie politique, des idéologies et même des phénomènes de mode.

28. Les modèles et les hypothèses des années 1950 et 1960 avaient des incidences qui favorisaient l'épargne et l'investissement et, partant, l'accumulation du capital. L'industrialisation était considérée comme indispensable pour se développer et se rapprocher du niveau de vie élevé des pays industriels. Le développement du secteur manufacturier donnerait accès, pensait-on, à la technologie moderne avec la forte productivité qu'elle impliquait. Les autres secteurs seraient transformés par effets de contagion. Des stratégies de l'industrialisation par remplacement des importations (IRI) étaient souvent appliquées, car elles étaient considérées comme la façon la plus concrète de favoriser le développement économique. On pensait en outre que les pays moins développés ne tireraient pas vraiment profit de la libéralisation des échanges internationaux et de l'investissement. Il était considéré encore que dans ces pays, il y avait généralement des défaillances du marché, que les pouvoirs publics devaient les corriger et que par conséquent, l'État devait être le principal agent du changement.

29. Dans les années 1960, le souci de l'accumulation du capital physique a peu à peu fait place à un autre concept, celui de l'investissement dans le capital humain et de ses effets sur le développement. On a pris conscience, de plus en plus, du fait que le développement était tributaire d'agents humains productifs qui, grâce à l'acquisition de savoir-faire et à l'amélioration de leurs compétences, pouvaient contribuer à accroître la productivité globale des facteurs.

30. À la fin des années 1960 et au début des années 1970, les effets des carences des stratégies industrielles et des interventions intempestives des pouvoirs publics se faisaient lourdement ressentir dans de nombreux pays en développement. La négligence de l'agriculture, les inefficiences des entreprises publiques, les effets néfastes de l'industrialisation par remplacement des importations et les déficits de la balance des paiements étaient particulièrement mis en cause. L'échec des pouvoirs publics était de plus en plus manifeste à en juger par les distorsions de prix sur le marché des produits, mais également au niveau des salaires, des taux d'intérêt et des taux de change. L'objectif officiel était désormais d'"ajuster les prix" et d'"ajuster toutes les politiques". Les marchés, les prix et les mesures d'incitation devenaient les principales préoccupations des responsables politiques. Il était recommandé de passer de stratégies introverties à une libéralisation du régime de commerce extérieur et à la promotion des exportations. En particulier, selon les nouvelles politiques préconisées, il était demandé aux pays en développement d'adopter des programmes de stabilisation macroéconomique; de privatiser les

entreprises publiques et de promouvoir le secteur privé; et de laisser opérer le système de prix du marché. Le “Consensus de Washington” visait à faire la synthèse de ces politiques propices au développement économique.

31. Les idées issues du Consensus de Washington ont considérablement influencé les réformes économiques mises en œuvre dans de nombreux pays depuis le milieu des années 1990 et jusqu’à la fin du XX^e siècle. Toutefois, il n’y a pas été adhéré au même degré dans toutes les régions, et elles ont été interprétées et appliquées de diverses manières d’un pays à l’autre. L’Amérique latine a été la région à appliquer et adopter le plus résolument de telles mesures, avec de nombreuses économies émergentes qui se sont engagées dans des réformes structurelles et dans la libéralisation, la déréglementation et la privatisation à un rythme accéléré. L’Europe orientale (y compris la Fédération de Russie) et l’Afrique se sont également attachées à améliorer le cadre d’action en adoptant ces idées. Certains pays d’Asie, notamment la Chine, l’Inde et la République de Corée, ont été plus prudents par contre. Tout en adoptant une stratégie davantage axée sur le marché et favorable au secteur privé et soulignant l’importance de conditions macroéconomiques saines, ces pays ont souvent adopté des politiques microéconomiques radicalement différentes des postulats du Consensus de Washington.

32. Au tournant du siècle, les programmes de réforme étaient de moins en moins populaires dans de nombreux pays du monde car il était considéré que le Consensus de Washington, qui privilégiait très nettement l’orthodoxie macroéconomique, ne favorisait pas la croissance durable et équitable qui était attendue. En Amérique latine, le taux de croissance demeurait nettement inférieur à son niveau d’avant 1980 et il était de plus en plus clair que dans les réformes axées sur le marché il n’avait pas beaucoup été prêté attention aux mécanismes de sécurité sociale et autres dispositifs de protection sociale. Le déclin économique a persisté dans de nombreuses régions d’Afrique malgré une “amélioration” générale du cadre d’action. La Fédération de Russie a connu un échec lamentable en matière de réforme des prix et de privatisation, faute du mécanisme juridique et réglementaire nécessaire. Enfin, la crise financière asiatique a montré le danger de la libéralisation financière si elle n’est pas complétée par une réglementation adéquate.

33. Le constat selon lequel les politiques axées sur le marché peuvent se révéler inadéquates sans une transformation plus radicale des institutions a donné lieu à la formulation des réformes dites de “deuxième génération” axées sur la “bonne gouvernance”, la redynamisation des capacités de l’État et les politiques sociales, y compris les dispositifs de protection sociale et des mesures ciblées de réduction de la pauvreté. On estimait que des institutions plus fortes et plus efficaces étaient nécessaires pour compléter les réformes des

politiques macroéconomiques, et qu’en l’absence d’institutions réglementaires solides, la libéralisation et la privatisation auraient des effets pernicieux.

34. L’accent mis sur des institutions réglementaires fortes (“Ajuster les institutions”) a permis de corriger quelque peu la tendance initiale du Consensus de Washington en faveur d’un État minimaliste. On sait à présent que le cadre de gouvernance suppose pour un bon fonctionnement de l’économie de marché des institutions, des lois et des réglementations adéquates et qu’il faut favoriser les synergies entre l’État et le marché pour accélérer le développement. Il est admis que c’est le secteur privé qui est le mieux à même de produire des articles de consommation et des biens d’équipement et d’encourager l’innovation et le changement. Mais l’État a encore un rôle important à jouer pour remédier aux nouvelles défaillances du marché (information insuffisante, marchés incomplets et imparfaits, etc.), fournir des biens collectifs, satisfaire aux besoins dits tutélaires dans des domaines comme l’éducation et la santé, réduire la pauvreté, fournir des infrastructures physiques et sociales et protéger l’environnement.

35. Ces dernières années, les objectifs en matière de développement sont devenus plus vastes et plus complexes. Ainsi, le “cadre global de développement” (1999) formulé par la Banque mondiale aborde les problèmes de sous-développement d’une manière globale (qui rappelle les idées avancées dans les années 1940 et 1950). De même, les objectifs du Millénaire pour le développement (2000), énoncés lors du Sommet du Millénaire qui a réuni les dirigeants mondiaux en septembre 2000, consistent à combattre la pauvreté, la faim, la maladie, l’analphabétisme, la détérioration de l’environnement et la discrimination à l’encontre des femmes. Mais tant dans le cadre global que dans les objectifs du Millénaire, deux buts primordiaux sont mis en lumière, à savoir la réduction de la pauvreté et la viabilité écologique, qui figurent désormais au premier plan des préoccupations en matière de développement.

36. Il est possible de tirer quelques conclusions quant aux stratégies de développement à partir de l’expérience des 50 dernières années. D’abord, il est clair que les stratégies de croissance, avec les politiques économiques et les mécanismes institutionnels qu’elles comportent, varient beaucoup d’un pays à l’autre et d’une époque à l’autre. Les plus efficaces sont en général adaptées au contexte, tiennent compte des capacités, des limites et des possibilités au niveau local et ne sont pas exagérément influencées par la doctrine économique ou en matière de développement.

37. Le modèle de développement des années 1990 avait fait naître l’espoir que la libéralisation du commerce, la stabilité macroéconomique et les politiques axées sur le marché, associées à la démocratisation, mèneraient à la prospérité à laquelle

aspirent depuis si longtemps les pays en développement. Quand la décennie s'est achevée, force a été d'admettre que des fondamentaux macroéconomiques sains n'étaient pas un objectif, mais bien un préalable de la croissance. Ce constat constituait toutefois un apport important du Consensus de Washington car il représentait une rupture par rapport aux politiques de développement antérieures, qui prônaient le financement déficitaire et des politiques monétaires souples menant à l'inflation, une méfiance envers l'investissement étranger, des obstacles aux importations et aux exportations, une industrialisation fondée sur une protection assurée par des droits de douane élevés ou par d'autres mesures d'ordre non tarifaire, l'expansion des entreprises publiques, etc.

38. Une autre contribution importante du modèle de développement des années 1990 a été la primauté accordée au secteur privé dans les activités économiques, en particulier dans les activités de production et de distribution et dans la promotion de l'innovation et du changement. Cela a, dans un premier temps, donné lieu à de vastes programmes de privatisation dans de nombreuses économies émergentes. Il a en outre été peu à peu admis que le secteur privé, grâce à sa capacité d'innover et de réagir pour tirer parti des opportunités économiques et améliorer ainsi sa productivité, a un rôle essentiel à jouer pour faire en sorte que les différentes réformes se concrétisent sous la forme de gains de productivité dans l'ensemble de l'économie sans délai.

39. Bien que de nombreux postulats des stratégies de développement des années 1960 et 1970 (l'approche dite de l'industrialisation par remplacement des importations) aient évolué au fil des programmes de réforme économique des années 1990 et pour finir aient été abandonnés à juste titre dans le cadre du programme pour le développement actuel, certains éléments de ces stratégies passées restent valables pour certains pays en développement dans des contextes et des circonstances spécifiques. Même si sa connotation est un peu défavorable, l'industrialisation par remplacement des importations a été une stratégie de développement qui a bien fonctionné dans quantité de pays, jusqu'au milieu des années 1970 au moins, pour accroître les investissements nationaux, créer des capacités de production et renforcer la productivité. La République de Corée, qui dans les années 1960 a adopté une stratégie de remplacement des importations avant de s'ouvrir ensuite vers l'extérieur dans les 10 années qui ont suivi, a continué à appliquer diverses politiques industrielles de crédit direct, de protectionnisme, de subventions à l'exportation, et d'incitations fiscales et autres. En Chine et en Inde, malgré leur changement d'attitude envers les marchés et les entreprises privées depuis 1980, les pouvoirs publics ont continué d'intervenir à travers diverses mesures de soutien et de protection pour renforcer les capacités nationales.

Comme indiqué plus haut, ce sont précisément ces pays-là qui ont obtenu des résultats économiques non négligeables ces dernières années.

40. L'enseignement à tirer de cette expérience est, peut-être, que l'industrialisation et le renforcement des capacités des entreprises nationales doivent demeurer l'un des éléments essentiels de la stratégie de développement des pays moins avancés. Cela passe notamment par la promotion du secteur privé, la mise en place de l'infrastructure physique voulue pour l'industrie et des politiques propres à promouvoir une industrie manufacturière et un secteur des services compétitifs au niveau international.

41. Dans ce cadre, les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer pour compléter celui du marché. Dans un contexte de faibles revenus, comme dans la plupart des pays les moins avancés, les imperfections du marché bloquent les investissements et la création d'entreprises dans les secteurs d'activité non traditionnels. L'action des pouvoirs publics et des politiques industrielles dynamiques sont importantes pour attirer les investissements et favoriser la création d'entreprises, moyennant un certain nombre de mesures d'incitations.

B. Convergence et facteurs de croissance: fondements théoriques et données empiriques

42. La présente section traite de la convergence et des facteurs de croissance, questions qui préoccupent les économistes du développement soucieux de comprendre les différences de taux de croissance entre les pays industrialisés et les pays en développement ainsi que parmi les pays en développement. Les conclusions de cette réflexion devraient aider à clarifier et à affiner la stratégie globale de l'ONUDI.

43. Si la convergence internationale des taux de croissance est expliquée par la théorie traditionnelle (néo-classique) en termes d'accumulation du capital, la théorie de la croissance endogène, quant à elle, met l'accent sur les différences de niveau technologique d'un pays et d'une époque à l'autre. La tradition néo-classique intégrait l'idée de diminution du produit marginal du capital, de sorte que la croissance durable n'était possible que grâce au changement technologique exogène: si les pays ont accès à la même technologie, leurs taux de croissance devraient converger. Or, les pays en développement connaissent des expériences diverses en termes tant de taux de croissance que de productivité. De fait, sur un large échantillon de pays, il n'apparaît pas que les pays pauvres aient une croissance plus rapide que les pays riches ou "convergent" vers eux, ni qu'ils "rattrapent leur retard" pour ce qui est des revenus par habitant. Au contraire, une analyse du PIB par habitant dans les pays les moins avancés, d'une part, et le reste du monde en développement et les pays industriels développés, d'autre part, sur les 30 dernières

années révèle une nette tendance à la divergence. L'écart de revenus entre les pays riches et les pays pauvres de la planète est évident et important.

44. Cette situation peut s'expliquer de diverses manières. En fait, le changement technologique dans les pays en développement est inégal, associant dans des proportions variables les apports extérieurs de technologie et les efforts technologiques déployés sur le plan national. À supposer même que tous les pays aient accès à la même technologie, il se pourrait qu'ils aient des taux de croissance et une productivité différents si le capital humain disponible et les incitations offertes ne sont pas identiques. Les "nouvelles" théories de la croissance posent donc que le changement technologique est endogène et que l'éducation et les connaissances engendrent des externalités positives.

45. L'importance de la diffusion des connaissances, des techniques de l'information, de la technologie et du changement technologique pour la croissance et la productivité est encore mieux soulignée dans le cadre de la réflexion sur les "facteurs de croissance" ou l'"analyse causale de la croissance". Cette dernière pose que la production totale d'un pays est fonction de sa dotation en ressources (main-d'œuvre, capital physique, capital humain) et de la manière plus ou moins productive dont ces ressources sont exploitées pour produire des biens et des services. On mesure l'effet de l'augmentation des facteurs de production sur la croissance de la production, et tout résidu non attribuable à cette augmentation est considéré comme un indicateur de croissance de la productivité des facteurs. Ce résidu, dit croissance de la productivité globale des facteurs, est un indicateur de progrès technique, d'amélioration de la qualité du travail et de changement technologique au sens large, incluant entre autres améliorations des techniques, économies d'échelle et introduction de pratiques de gestion permettant de réduire les coûts réels.

46. Des données empiriques concernant les déterminants de la croissance économique dans les pays industrialisés établissent clairement que la contribution de la productivité globale des facteurs à la croissance du revenu réel est bien supérieure à celle des facteurs de production. Dans ces pays, la croissance économique dépend aujourd'hui avant tout du perfectionnement continu des techniques plutôt que de l'accumulation du capital.

47. Il existe peu d'études empiriques analogues concernant l'expérience des pays en développement en matière de croissance, faute de données suffisantes. Cela étant, il semble que ces 50 dernières années, dans la plupart des pays en développement et en particulier aux premiers stades de l'industrialisation, la croissance de la production ait été due pour la plus grande part à l'augmentation du capital physique et humain, l'augmentation de la productivité n'y contribuant que de

façon relativement modeste. Des études plus récentes donnent toutefois à penser que la croissance de la productivité jouerait un rôle beaucoup plus considérable; elles montrent en effet que, dans les pays où l'accumulation du capital est rapide, la rentabilité des investissements s'explique en grande partie par l'apprentissage et l'innovation à l'échelle locale. Par ailleurs, il est tout à fait évident que, si l'accumulation des facteurs peut être très importante dans certains cas spécifiques, c'est plutôt l'augmentation de la productivité qui est à l'origine de la plupart des écarts de revenus et de croissance entre les pays.

48. Cela est illustré par la croissance spectaculaire des nouveaux pays industriels (NPI) d'Asie de l'Est (République de Corée, province chinoise de Taiwan, Région administrative spéciale de Hong Kong et Singapour) qui, technologiquement retardés et pauvres, se sont transformés des années 1960 aux années 1990 en des pays relativement modernes et prospères.

49. Les NPI ont concentré leurs efforts sur les instruments favorisant la productivité. Selon des spécialistes, leur succès s'expliquait en fait par plusieurs éléments interdépendants, dont l'ouverture, la capacité à tirer des enseignements de l'activité d'exportation et des techniques adoptées de l'étranger, et l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente. C'est essentiellement grâce à l'apprentissage, à l'esprit d'entreprise et à l'innovation, ainsi qu'en se rapprochant des meilleures pratiques internationales, que ces pays sont parvenus à utiliser de façon productive la main-d'œuvre et l'investissement.

50. À l'inverse, la comparaison de données sur le sujet analysées par l'ONUDI concernant 32 pays parmi les moins avancés et 22 pays industriels révèle un écart frappant entre ces deux groupes en termes de niveau technologique et de pratiques correspondantes. Cela s'explique par le recul général de la productivité globale des facteurs observé dans les pays les moins avancés au cours de la période considérée, et attribué principalement aux pratiques technologiques. Ce recul est d'ailleurs une manifestation de la distance croissante qui sépare ces pays de la frontière technologique mondiale, et il met en lumière les grandes difficultés qu'ils éprouvent à accéder à la technologie, à l'assimiler et la diffuser.

51. Tout cela démontre de manière incontestable que l'augmentation de la productivité, induite par l'amélioration des compétences et des connaissances et la mise à niveau technologique, joue un rôle crucial dans l'accélération de la croissance.

52. Il a pour l'instant été question des déterminants "immédiats" de la croissance, dont l'accumulation des facteurs et l'augmentation de la productivité; mais il y a aussi ce que certains spécialistes appellent les déterminants "profonds", dont trois sont

particulièrement importants: *la géographie, le cadre institutionnel et l'intégration (mondialisation et commerce)*.

53. Tout d'abord **la géographie**. Il ne s'agit pas des seules ressources naturelles, même si celles-ci peuvent avoir une grande influence, directe et indirecte, sur la croissance économique en raison de ce qu'elles impliquent du point de vue des institutions. Le climat, par exemple, influe considérablement sur la qualité des terres, le rendement des récoltes et la morbidité. De même, l'éloignement des principaux itinéraires commerciaux internationaux et la relative difficulté d'accès à ces derniers pèsent sur le coût des transports, et il se peut que la capacité du pays à intégrer les marchés mondiaux, quels que soient son potentiel économique et ses politiques commerciales, s'en ressentent. Par ailleurs, les pays géographiquement ou politiquement isolés ne bénéficient pas de la diffusion des technologies.

54. Le deuxième déterminant fondamental ou "profond" est **le cadre institutionnel**, ce qui englobe l'état de droit, les droits de propriété, le cadre réglementaire, des institutions économiques et financières adaptées, un système judiciaire indépendant et la capacité administrative. La qualité et l'efficacité des structures institutionnelles ne vont pas de soi. De plus en plus, on se rend compte que l'existence et le développement de telles institutions sont des conditions essentielles et des facteurs déterminants de la croissance.

55. Le troisième déterminant "profond" est le degré d'**intégration** dans l'économie mondiale. Il revêt une importance particulière dans le contexte de mondialisation croissante, avec notamment le développement des échanges internationaux de biens et de services, l'intensification de la concurrence internationale et l'accroissement des flux internationaux d'investissement et de technologie.

56. Le transfert et la diffusion de la technologie pèsent d'un poids particulier en raison de leurs liens directs avec l'augmentation de la productivité. Deux catégories de pays sont parvenus à absorber les technologies d'origine étrangère: ceux qui ont des politiques efficaces de promotion des exportations et ceux qui ont su attirer des flux substantiels d'investissement étranger direct (IED).

57. En outre, dans un monde où la diffusion de la technologie et le changement technologique sont les facteurs clefs de l'augmentation de la productivité, mais où de gros obstacles structurels ralentissent fortement ces processus, un organisme international (tel que l'ONUDI) ayant pour mission de favoriser la diffusion internationale des connaissances techniques et de permettre aux pays en développement d'en tirer parti

gagne beaucoup en pertinence et en importance potentielles.

58. Enfin, tous ces déterminants de la croissance se renforcent mutuellement. Cela étant, il convient de noter que si les modèles théoriques peuvent aider à comprendre la structure profonde de ces problèmes, ils ne rendent pas nécessairement le processus complexe du développement industriel ni ne tiennent pleinement compte de la diversité des expériences en matière de croissance. Une organisation internationale comme l'ONUDI ne doit pas l'oublier au moment de formuler sa stratégie globale et les activités et orientations correspondantes.

C. Éléments d'une approche pragmatique du développement

59. Sur la base des idées et conclusions exposées ci-dessus, il est possible de définir les contours d'une approche pragmatique du développement dont l'ONUDI pourrait s'inspirer pour affiner sa stratégie globale.

60. La stabilité macroéconomique est, comme la "bonne gouvernance", une condition essentielle de la croissance. Elle suppose une discipline budgétaire et un dosage judicieux et prudent de mesures budgétaires et monétaires et des taux de change coordonnés. Les principaux éléments de la bonne gouvernance sont le maintien de l'ordre et l'état de droit, le moins possible de violences et de conflits armés, l'indépendance et la transparence de l'appareil judiciaire et le respect des droits de propriété. Une infrastructure de qualité (électricité, eau, télécommunications et transports) est également indispensable. Ensemble, ces trois éléments sont nécessaires pour assurer un environnement propice à l'investissement de la part du secteur privé, à un entrepreneuriat dynamique, à une augmentation régulière de la productivité et à la croissance.

61. Le secteur privé est le premier moteur de la croissance et la principale source de création d'entreprises et d'innovation. Dans une économie de marché, c'est le secteur privé concurrentiel qui assure la production et la distribution des biens et des services ainsi que l'introduction de nouvelles techniques, d'innovations et de changements. La promotion du secteur privé est donc un élément clef de la stratégie de développement.

62. Mais pour bien fonctionner, l'économie de marché s'appuie sur un large éventail d'institutions non marchandes qui remplissent des fonctions réglementaires, de stabilisation et de légitimation; la sphère publique et la sphère privée de l'économie jouent ainsi des rôles complémentaires qui rendent le système viable.

63. Dans ce cadre, la croissance peut être générée par l'investissement et les gains de productivité. On peut

considérer, en gros, que l'investissement productif englobe l'ensemble des activités des entrepreneurs telles que la création et le développement des capacités de production, l'emploi de nouvelles techniques et l'adaptation ou l'amélioration des techniques existantes, la conception et la fabrication de nouveaux produits, le maintien et l'amélioration de la qualité, la commercialisation des produits, etc. Promouvoir l'investissement productif en vue de l'industrialisation et encourager en même temps l'accumulation des connaissances et la mise à niveau et le changement technologiques: voilà ce que devrait être le principe central de toute politique de développement.

64. Cette approche compte de multiples facettes. Elle suppose en premier lieu des politiques microéconomiques adaptées pour remédier aux défaillances tant des pouvoirs publics que du marché qui sont liées à la faiblesse des revenus. Il s'agit de supprimer les obstacles à l'entrepreneuriat posés par les pouvoirs publics et d'intervenir en vue de créer des incitations en faveur d'activités nouvelles, non traditionnelles, dans les pays à faible revenu où prévaut la production de produits de base. Il faut pour ce faire des politiques qui favorisent le développement de zones franches industrielles, de parcs industriels et de toutes les formes d'industries de pointe. Il faut également que les pouvoirs publics interviennent pour mieux informer les entrepreneurs des nouvelles techniques ou méthodes permettant d'adapter les technologies existantes et d'améliorer les structures de coût. L'élaboration de politiques microéconomiques et d'interventions portant sur l'offre de biens collectifs occupe une place de choix parmi les priorités politiques des pays en développement comme, d'ailleurs, du monde industrialisé. Il reste à voir, et c'est un point crucial, dans quelle mesure ces politiques sont capables de stimuler l'augmentation de la productivité et, par-là même, d'accélérer la croissance économique à long terme.

65. Pour qu'il y ait augmentation de la productivité entraînée par le secteur privé, les pouvoirs publics doivent intervenir en dosant précisément système d'incitations et offre de biens collectifs. Les incitations de marché sont déterminantes pour le développement économique, et le régime d'incitations d'un pays est fonction de son système politique et de ses structures institutionnelles. Pour permettre une croissance soutenue à long terme, il est essentiel de mettre en place des institutions de grande qualité. Ce sont l'association des règles, des normes et de leur application, ainsi que l'interaction correspondante entre les acteurs économiques, les marchés et les institutions qui déterminent en fin de compte les résultats économiques. Ce sont elles principalement qui déterminent la mesure dans laquelle les particuliers sont disposés à investir sur le long terme en capitaux, compétences et technologies,

avec l'augmentation de la productivité et la réussite économique durable qui en découleront.

66. Comme on l'a vu, l'augmentation de la productivité s'explique avant tout par le progrès, la mise à niveau et la diffusion des techniques. Les pays qui tirent le mieux parti de la mise à niveau et de la diffusion des techniques sont ceux qui ont su attirer des flux substantiels d'investissement étranger direct ou qui ont produit d'importants efforts d'exportation en réponse aux pressions concurrentielles du marché d'exportation. Il faut, pour cela, des politiques qui encouragent l'IED et qui favorisent un secteur manufacturier et des secteurs de services, dans les pays en développement, qui puissent soutenir la concurrence internationale. L'idée devrait être de combiner les diverses possibilités qu'offrent les marchés mondiaux pour développer un secteur industriel compétitif afin d'inciter les investisseurs tant nationaux qu'étrangers à investir dans l'économie. Cela serait en outre conforme aux exigences du système commercial multilatéral mis en place depuis la conclusion des négociations commerciales du Cycle d'Uruguay en 1994.

67. Promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME) est essentiel pour favoriser les activités économiques. Cela est particulièrement vrai dans le cas des pays agricoles d'Afrique et des pays les moins avancés, où vivent la plupart des pauvres de la planète et où la création d'un secteur agro-industriel composé de PME contribuerait à la réduction de la pauvreté – grand objectif de développement international. Les petites entreprises sont le ferment de l'entrepreneuriat, qui est crucial pour promouvoir la productivité. Les PME concourent à la mise en place de capacités structurelles de production et elles contribuent à la création de systèmes économiques vigoureux où petites et grandes entreprises sont étroitement associées. Les liens entre ces entreprises et les systèmes productifs ainsi constitués sont de plus en plus importants pour attirer l'investissement étranger. Les petites entreprises, comme cela a été largement démontré dans le domaine des technologies de l'information et des communications, sont également une importante source d'innovation, puisqu'elles produisent souvent de manière très souple et adaptée aux besoins des utilisateurs des biens qui occupent des créneaux de marché spécialisés. L'expérience de l'Asie de l'Est, en particulier de la Chine, du Japon et de la province chinoise de Taiwan, ainsi que de la région de Bangalore, en Inde, et la réussite des pays à économie en transition que sont la Hongrie et la Pologne, ont montré que les petites et moyennes entreprises rurales et urbaines jouaient un rôle considérable dans le développement économique. Les PME représentent la majorité des entreprises et une part importante de l'emploi dans la plupart des pays en développement. C'est dans ces entreprises, et notamment dans les microentreprises, que travaille la majeure partie des pauvres des zones rurales

et urbaines. Promouvoir des petites entreprises dynamiques dans les zones tant rurales qu'urbaines donnerait à ces personnes davantage de possibilités de gagner leur vie, tout en les rendant moins vulnérables aux aléas économiques.

68. Enfin, il est maintenant évident qu'il n'est plus besoin de faire un choix entre croissance et respect de l'environnement dans une optique à long terme. Tous les pays en développement connaissent aujourd'hui des problèmes de dégradation de l'environnement engendrés par l'application du modèle de croissance urbain-industriel. Les préoccupations quant à l'appauvrissement de la couche d'ozone, au réchauffement de la planète et à la diversité biologique ont en outre amené à réaliser que, pour que le développement soit durable, l'environnement devait être protégé et les questions écologiques systématiquement intégrées aux modèles traditionnels de développement économique. Pour ce faire, il faut s'efforcer d'influer sur le comportement de divers acteurs économiques recourant, selon les cas, à des mesures fondées sur le jeu du marché ou à des mesures de réglementation. En outre, il faut passer, dans le processus d'industrialisation, de dispositifs de dépollution en aval à l'utilisation de nouvelles technologies de pointe qui tirent plus efficacement parti de l'énergie et des matériaux et génèrent moins de pollution et de déchets. Enfin, il est indispensable d'introduire des changements fondamentaux tant dans la conception des produits que dans les techniques utilisées comme le préconise l'approche dite "cradle-to-cradle", selon laquelle les produits industriels devraient pouvoir être indéfiniment recyclés, et de réorganiser et revoir la conception de la production selon les principes biologiques afin d'améliorer la productivité des ressources, comme le veut le concept de "capitalisme naturel".

69. L'étape suivante consiste à étudier comment ces divers éléments de l'approche pragmatique du développement influent sur la formulation de la stratégie globale et des activités de l'ONUDI, organisation créée par la communauté internationale pour aider les pays en développement et les pays à économie en transition à s'industrialiser.

III. RATIONALISER LA STRATÉGIE GLOBALE DE L'ONUDI ET RENFORCER L'EFFICACITÉ DE SES PROGRAMMES D'APPUI

A. Éléments stratégiques fondamentaux

70. La stratégie globale d'une organisation consiste à se positionner de manière sélective et unique, ce qui implique une définition de ses priorités et un ensemble d'activités qui soient adaptées à ces priorités. Pour se positionner du point de vue stratégique, une organisation doit exécuter des *activités différentes* de celles de ses concurrents, ou bien exécuter des activités similaires *de manières différentes*. Un ajustement entre

les activités est essentiel non seulement pour s'assurer un avantage compétitif, mais aussi pour assurer le caractère durable de cet avantage. Ce caractère durable tient au système d'activités dans son ensemble et non à ses éléments isolés, et il constitue la clef de l'efficacité opérationnelle.

71. L'ONUDI a pour mandat d'aider les pays en développement et les pays dont l'économie est en transition à s'industrialiser, afin de leur permettre de se doter des moyens de promouvoir une industrialisation durable pour assurer la croissance économique et atténuer la pauvreté. Compte tenu de la dynamique du processus de développement comme considéré plus haut, la stratégie globale de l'ONUDI devrait être axée sur le renforcement de la productivité et ses activités devraient s'articuler autour de ce thème central en vue de parvenir à une effectivité optimale. Ce renforcement de la productivité serait l'élément clef de l'ajustement stratégique nécessaire de l'ensemble des activités et interventions.

72. En tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies, l'ONUDI a un double rôle. D'une part, elle fournit des services de coopération technique afin de promouvoir les compétences et les capacités technologiques et autres. D'autre part, elle exécute des fonctions de "forum mondial" en générant et en diffusant des connaissances sur les processus d'industrialisation et les questions connexes et en lançant/conduisant des débats et des discussions sur l'industrialisation et d'autres questions afin d'influencer le choix des objectifs de développement dans ce domaine. Dans ces deux sphères d'activités, l'ONUDI doit focaliser son attention sur les éléments clefs susceptibles de promouvoir la productivité dans le cadre du processus de développement et, à terme, de conduire à la prospérité sur le plan économique et social et par rapport à l'environnement.

73. Dans un contexte économique international axé sur les marchés et la mondialisation, fournir des biens publics mondiaux justifie l'action des organisations multilatérales. Dans le cas de l'ONUDI, ces actions doivent concerner l'industrialisation. Plus spécifiquement, la création, l'adaptation et la gestion du savoir-faire industriel peuvent être considérées comme un bien public mondial. Cette préoccupation légitime de l'ONUDI engloberait des aspects tels que le transfert de technologies et la mise à niveau technologique, l'acquisition de savoir-faire, l'innovation, et le développement des compétences et des capacités, qui ont une incidence directe sur la croissance de la productivité. La fonction de forum mondial implique également de mesurer la performance industrielle et d'identifier les meilleures pratiques internationales en vue de leur diffusion; d'organiser l'échange des informations par secteurs et par thèmes ainsi que celui des points de vue des experts et des décideurs de différents pays et régions; et de faire connaître les

tendances, les difficultés et les opportunités actuelles et nouvelles afin d'orienter l'élaboration des politiques. Ainsi, dans ses activités de forum mondial l'ONUDI met à profit les travaux d'étude effectués au sein de l'Organisation et en concertation, ainsi que la riche expérience procurée par ses programmes de coopération technique.

74. La fonction de forum mondial et la fonction de coopération technique se renforcent donc mutuellement. Les résultats obtenus dans le cadre de la fonction de forum mondial aident l'ONUDI à améliorer toute la gamme de ses services, tandis que l'expérience et les enseignements tirés des activités de coopération technique sont pris en compte dans la fonction de forum mondial. Dans la recherche de la pertinence, de l'efficacité et de l'impact, les deux types d'activités se renforcent l'un l'autre.

75. Plus spécifiquement, les tâches à entreprendre à cet effet sont notamment les suivantes:

- Déterminer les interventions de l'ONUDI qui relèvent de domaines de spécialisation bien définis et qui sont les mieux appropriées pour permettre à l'Organisation de remplir sa mission;
- Maximiser l'impact des activités opérationnelles de l'ONUDI en optimisant leurs synergies avec les activités de forum mondial et en développant des compétences spécialisées;
- Promouvoir les objectifs de l'ONUDI en matière d'études en renforçant les capacités à l'intérieur de l'Organisation et en mettant à profit la coopération et les réseaux dans le domaine;
- Générer des produits d'utilité immédiate pour la communauté internationale qui s'occupe de développement;
- Parvenir à une synthèse effective entre les aspects courants et les éléments novateurs des programmes de l'ONUDI, tout en tenant compte des connaissances et des innovations les plus récentes qui permettent de mieux comprendre le processus de développement.

76. En ce qui concerne les fonctions de coopération technique ou fonctions opérationnelles, l'ONUDI doit concevoir des mesures à effet immédiat concrètes et utiles en tenant compte des réalités de l'environnement économique mondial qui affectent les pays en développement et les pays dont l'économie est en transition en général, et les PMA en particulier. Le souci primordial devrait toujours être de contribuer à renforcer la productivité afin d'assurer une viabilité économique à long terme. Certains faits schématiques qui se dégagent des tendances pertinentes actuelles et

leurs implications respectives pour la coopération technique peuvent être mis en lumière à ce propos.

B. Faits schématiques et réponse de l'ONUDI

Fait n° 1: Investir dans les équipements et les infrastructures tout en développant les technologies et les compétences en vue de renforcer la productivité permet une croissance économique durable.

77. *Implications générales:* Les pays en développement, y compris les PMA, ne peuvent espérer une croissance économique durable que si les investissements dans les équipements et les infrastructures concourent au renforcement de la productivité. Ce dernier dépend des progrès technologiques, de l'acquisition de savoir-faire, des mutations technologiques et des améliorations de la qualité de la main-d'œuvre.

78. *Implications pour la coopération technique de l'ONUDI:* Les pays en développement doivent créer un climat propice à l'investissement tant intérieur qu'étranger. Il convient de compléter les investissements dans les équipements et les infrastructures impliquant la création et le renforcement des capacités de production en adoptant des technologies modernes ou en améliorant les technologies existantes, en perfectionnant les compétences, en respectant les normes de qualité établies et en participant aux marchés intérieur et international dans le cadre des règles commerciales établies afin de favoriser les industries compétitives. En d'autres termes, dans le cadre du processus de création de capacités industrielles, accumulation de capital et mutation technologique devraient être étroitement conjuguées afin d'assurer le développement de la productivité et la croissance économique à long terme. L'ONUDI, vu ces circonstances, devrait aider les pays en développement et les pays dont l'économie est en transition:

- À mettre en place un climat d'investissement positif en les informant des meilleures pratiques et expériences, au niveau international, en matière d'industrialisation, de promotion des investissements et de politiques et stratégies industrielles efficaces;
- À acquérir et développer les moyens d'identifier les retards technologiques et de se procurer, d'adapter et d'améliorer les technologies en fournissant des informations sur les réussites et les meilleures pratiques en la matière à l'échelle mondiale; et
- À se doter de systèmes nationaux de qualité et de normes pour promouvoir la compétitivité

internationale et l'accès aux marchés et protéger la santé des consommateurs et l'environnement.

Fait n° 2: Les écarts de productivité à l'intérieur des pays et entre les pays se creusent.

79. *Implications générales:* On ne pourra parvenir au développement et lutter contre la pauvreté que si les écarts de productivité à l'intérieur des pays et entre les pays sont réduits grâce à une mobilisation des compétences, du savoir-faire, des technologies et des informations dans les pays en développement, avec pour résultat un développement équitable et durable.

80. *Implications pour la coopération technique de l'ONUDI:* Les pays en développement doivent se procurer les moyens de mettre en œuvre des actions efficaces pour favoriser la croissance de la productivité et suivre celle-ci aux différents niveaux d'agrégation. L'ONUDI devrait aider ces pays à:

- Mettre en place des systèmes nationaux de suivi de la productivité industrielle aux différents niveaux d'agrégation (entreprise, secteur, région et pays) sur le plan national, afin de mesurer et de suivre les tendances de la productivité à court et long termes et de fixer les objectifs en conséquence;
- Créer des capacités pour mettre en œuvre des politiques et des programmes permettant d'absorber, d'adapter et de diffuser des technologies propres à promouvoir la qualité et la productivité et qui soient également respectueuses de l'environnement.

Fait n° 3: La marginalisation croissante des PMA résulte de leur incapacité à maîtriser les technologies et à mettre à profit les mesures d'ouverture des marchés dans les pays industriels avancés.

81. *Implications générales:* a) Il y a un lien entre la concentration relative croissante de la pauvreté dans les pays en développement en général, et les PMA en particulier, et l'incapacité de ces pays à rattraper leur retard de productivité par rapport aux pays avancés et à promouvoir ainsi un développement équitable et durable; b) la marginalisation des PMA dans les échanges commerciaux et par rapport aux flux d'investissements mondiaux résulte de leur incapacité à réunir les conditions minimum pour mettre en place des systèmes d'incitations efficaces et assurer un approvisionnement approprié en biens exportables. Ce problème est aggravé par la persistance, dans le régime de commerce mondial, d'inégalités auxquelles il n'est remédié que lentement.

82. *Implications pour la coopération technique de l'ONUDI:* Les pays en développement, en particulier les

PMA, doivent promouvoir chez eux l'entrepreneuriat afin de mieux assurer les approvisionnements en matière commerciale. L'ONUDI peut aider les pays à cet égard en leur fournissant:

- Une assistance pour la création et le renforcement d'institutions pour la qualité et les normes;
- Des conseils sur les meilleures pratiques en matière d'amélioration de la qualité, en termes de la fois de processus et de produits;
- Une assistance en matière de promotion des investissements et des technologies afin d'accélérer les transferts de technologies propres à renforcer la qualité et la productivité et qui soient aussi écologiquement rationnelles; et
- Des conseils pour l'accès aux marchés extérieurs, et pour diverses mesures de promotion des exportations.

Fait n° 4: Le secteur des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement est souvent considéré comme étant propre à créer des emplois peu qualifiés et lutter contre la pauvreté. On néglige ainsi la contribution importante de ce secteur à la promotion de la croissance, de la spécialisation, de l'innovation technologique et des exportations.

83. *Implications générales:* D'importantes possibilités de croissance industrielle dynamique restent inexploitées lorsque la contribution potentielle des PME à l'innovation et aux exportations n'est pas reconnue et encouragée.

84. *Implications pour la coopération technique de l'ONUDI:* Les PME ne peuvent pas être traitées comme un secteur homogène. Les programmes d'appui doivent être modulés en fonction des différents types d'entreprises (moyennes, petites, micro) et être adaptés à leurs besoins et à leurs capacités propres. Les mesures de politique générale et d'appui institutionnel doivent être conçues en fonction d'objectifs spécifiques, ce qui peut aller de programmes visant directement à atténuer la pauvreté jusqu'à des programmes d'appui pour la mise à niveau technologique et le renforcement de l'internationalisation. La coopération technique de l'ONUDI dans ce domaine consiste donc:

- À appuyer l'intégration des petites et moyennes entreprises relativement avancées dans les chaînes de valeur et les réseaux d'approvisionnement mondiaux;
- À promouvoir les réseaux horizontaux, verticaux et régionaux de PME et à améliorer l'efficacité collective des groupes de PME existants;

- À renforcer les fournisseurs de services publics et privés spécialisés cherchant à remédier aux dysfonctionnements de marché auxquels se heurtent les PME (dans des domaines tels que l'information économique, la gestion technologique et l'accès au financement);
- À développer les compétences des microentreprises en matière d'entrepreneuriat et de gestion, en privilégiant les zones rurales désavantagées et la mise à profit du potentiel en matière d'entrepreneuriat féminin, en vue d'atténuer les écarts de développement d'une région à une autre.

Fait n° 5: La coopération insuffisante entre agents économiques, marchés et institutions dans les pays en développement les empêche de tirer effectivement parti des échanges commerciaux et des flux d'investissements internationaux.

85. *Implications générales:* la segmentation des marchés intérieurs pour les produits, les compétences et les technologies, les dysfonctionnements institutionnels et l'insuffisance des infrastructures et des incitations nécessaires aux entreprises locales pour soutenir la concurrence, apprendre et innover empêchent les pays en développement de participer valablement aux échanges commerciaux et aux flux d'investissements mondiaux.

86. *Implications pour la coopération technique de l'ONUDI:* Mettre en place des mesures d'incitation liées aux marchés en vue de la diffusion rapide des connaissances, des informations, des compétences et des technologies parmi les agents économiques et les institutions est indispensable pour promouvoir une industrialisation impulsée par le secteur privé et fondée sur la productivité. En appuyant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies industrielles et d'autres activités de coopération en amont efficaces, l'ONUDI complète ses programmes de coopération technique en vue de promouvoir la diffusion des technologies et la mise à niveau par rapport à la concurrence, aux fins d'une industrialisation équitable et durable.

Fait n° 6: Les agro-industries ont un rôle primordial à jouer dans les perspectives de développement des pays en développement, en particulier les PMA.

87. *Implications générales:* La très grande majorité des pays en développement et presque tous les PMA disposent de ressources agricoles considérables, d'une main-d'œuvre (potentielle) importante et/ou d'un minimum de ressources (naturelles/minérales) locales, qui constituent une base viable pour créer ou renforcer les agro-industries, fournir des emplois à la population

locale et générer une valeur ajoutée pour les collectivités locales, en particulier dans les zones rurales très souvent confrontées à des problèmes tels qu'insécurité alimentaire, pauvreté, malnutrition et compétitivité limitée.

88. *Implications pour la coopération technique de l'ONUDI:* Les produits tirés de l'agriculture et des ressources (naturelles) locales sont demandés en permanence sur tous les marchés mondiaux – en particulier s'ils sont d'origine naturelle. Les agro-industries transforment les produits agricoles en biens de consommation très demandés, comme produits alimentaires, vêtements, articles en cuir, produits du bois et matériaux composites, qui répondent à des besoins essentiels (alimentation, vêtement, logement et outils), ainsi qu'en autres articles tels que boissons, produits alimentaires en conserve et surgelés, articles d'habillement et articles en cuir à la mode, meubles, etc. En même temps, la compétitivité internationale/mondiale n'admet que des produits sûrs, certifiés, fiables et régulièrement disponibles, avec ce que cela implique en termes de développement de produits, de technologies de production/procédés de fabrication et de systèmes d'assurance de la qualité bien organisés, impliquant un savoir-faire et écologiquement rationnels, alors que la plupart de ces secteurs industriels sont à assez forte intensité de main-d'œuvre. Avec leurs ressources naturelles intrinsèques, les pays en développement, et en particulier les PMA, disposent de toutes les conditions matérielles et environnementales pour participer à la chaîne de valeur mondiale, mais ils n'ont ni les connaissances, ni le savoir-faire, ni les équipements, ni les contacts nécessaires faute d'investissements, d'informations sur les marchés, de savoir-faire en matière de production et d'institutions de recherche-développement.

89. L'ONUDI offre des services d'assistance technique hautement ciblés, spécifiques et bien adaptés dans tous ces secteurs des activités et des fonctions industrielles, elle a un important réseau international et elle a accumulé une vaste expérience (institutionnelle), qui lui permettent de diffuser les meilleures pratiques en matière de fabrication, de transférer les technologies les mieux adaptées (à la fois les plus appropriées et les plus efficaces) – en termes tant de matériels que de programmes –, de mettre en place et/ou de renforcer les structures d'appui (formation, développement, essais, services), de fixer des critères de référence et d'appliquer les systèmes correspondants. Les programmes de développement visant à renforcer les capacités de production, en particulier à travers le développement des compétences et les interventions fondées sur les technologies, s'adressent à des petites et moyennes entreprises et à des secteurs agro-industriels spécifiques (industrie des machines agricoles, industries alimentaires, cuir et articles en cuir, textiles et bois, notamment) en vue de renforcer la compétitivité de

leurs produits sur les marchés locaux, régionaux et mondiaux.

Fait n° 7: L'industrie n'utilise pas de façon optimale les ressources naturelles et elle peut être une source importante de pollution et de déchets.

90. *Implications générales:* Les coûts induits par une exploitation non rationnelle des ressources naturelles, d'une part, et par les sollicitations excessives de la capacité d'absorption du milieu naturel, d'autre part, seront répercutés sur les générations futures et compromettront toute industrialisation future s'il n'est pas recouru à des mesures préventives et correctives. Le modèle de développement urbain-industriel typique, qui implique des coûts environnementaux et économiques élevés, doit être transformé en opportunité de développement durable, en considérant l'environnement comme un élément stratégique à intégrer dans les processus de production, d'investissements nouveaux et de mutation technologique.

91. *Implications pour la coopération technique de l'ONUDI:* À travers ses activités dans les secteurs des technologies écologiquement rationnelles et de l'énergie propre, l'ONUDI accélère la diffusion, aux niveaux local et international, de technologies écologiquement rationnelles susceptibles de promouvoir la qualité et la productivité, une attention particulière étant prêtée à certains secteurs industriels et aux besoins des populations déshéritées. Spécifiquement, l'ONUDI mène les activités suivantes dans ce domaine:

- Assistance technique pour développer les capacités des pays en matière de planification et de formulation des politiques touchant l'environnement, à travers un renforcement des infrastructures et des ressources humaines appropriées;
- Services d'information et de démonstration sur l'utilisation de technologies de production et de transformation respectueuses de l'environnement et de techniques de gestion de l'environnement, à travers un réseau international de centres nationaux pour une production plus propre;
- Appui pour le transfert de technologies de production et de transformation respectueuses de l'environnement et pour l'application de systèmes de maîtrise de la pollution et de gestion des déchets; et
- Assistance aux pays en développement et aux pays dont l'économie est en transition pour leur permettre de tenir les engagements qu'ils ont contractés dans le cadre des conventions et protocoles internationaux relatifs à l'environnement.

Fait n° 8: Il existe des possibilités considérables d'utiliser l'énergie de manière plus rationnelle dans l'industrie.

92. *Implications générales:* Améliorer l'utilisation rationnelle de l'énergie s'inscrit généralement dans les grands objectifs des politiques de la plupart des pays en matière d'énergie et du processus de négociation intergouvernemental concernant le climat. La Convention sur les changements climatiques et le Protocole de Kyoto sont sources à la fois de défis et d'opportunités en ce qui concerne les mesures et les techniques favorisant l'utilisation rationnelle de l'énergie. D'une part, il faut des progrès accrus en ce qui concerne l'utilisation rationnelle de l'énergie pour contrôler les émissions de gaz à effet de serre et pour protéger le climat. D'autre part, le Protocole de Kyoto, à travers le mécanisme pour un développement propre et le mécanisme de mise en œuvre conjointe, créera de nouveaux marchés pour les technologies et les services qui favorisent l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les pays en développement et les pays dont l'économie est en transition.

93. *Implications pour la coopération technique de l'ONUDI:* La priorité nouvelle pour les activités de forum mondial et d'assistance technique de l'ONUDI en relation avec les protocoles consistera à favoriser la participation des entreprises et des industries au mécanisme pour un développement propre et au mécanisme de mise en œuvre conjointe. Initialement, les interventions consisteront essentiellement à maîtriser les émissions de gaz à effet de serre en utilisant l'énergie de manière plus rationnelle dans l'industrie, aspect jugé essentiel pour l'atténuation des émissions. Il s'agit là d'une des activités centrales de l'ONUDI qui est au cœur du mandat de l'Organisation, et d'un domaine dans lequel l'Organisation peut jouer un rôle de premier plan dans la définition des objectifs de développement. Les mesures propres à améliorer l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie sont aussi porteuses d'améliorations en termes de productivité et de fiabilité.

C. Implications pour les activités de l'ONUDI

94. On peut déduire de ce qui précède que les principales implications pour l'ONUDI sont les suivantes:

- L'ONUDI doit élaborer et mettre en œuvre des interventions spécifiques, dans le cadre de ses activités de coopération technique, en vue d'accélérer le transfert et la maîtrise des connaissances techniques et de promouvoir l'accès aux marchés et le développement en encourageant la création des capacités requises à cet effet. Les gains de productivité, sous leurs formes diverses, sont l'ultime critère de l'impact de ces interventions;

- Le transfert des connaissances techniques est au cœur du mandat de l'ONUDI, mais il importe tout autant que ces connaissances soient effectivement utilisées de manière productive. C'est pourquoi le renforcement des capacités institutionnelles, le développement des compétences et la promotion de l'entrepreneuriat sont également décisifs pour le succès et l'impact des programmes de coopération technique de l'ONUDI;
- Dans cette perspective, il est proposé ici pour les activités de coopération technique de l'ONUDI une approche nouvelle, qui devrait permettre de mettre à profit de manière mieux ciblée et avec une efficacité accrue l'expérience et le savoir-faire des professionnels dont les services sont fournis dans le cadre des huit modules de services de l'ONUDI. Cette approche, qui a été validée lors des exercices de forum mondial dits Venise I et II, vise à améliorer l'élaboration conceptuelle et opérationnelle des activités de l'Organisation, ainsi qu'à en accroître l'impact.

95. Les interventions de l'ONUDI peuvent être regroupées de manière analytique en deux domaines d'avantage comparatif essentiels:

- i) Diffusion des technologies; et
- ii) Renforcement des capacités pour l'accès aux marchés et le développement.

96. Le volet *diffusion des technologies* englobe toutes les activités qui concernent l'apprentissage, l'assimilation et la maîtrise des technologies ainsi que le résultat essentiel recherché. Cela inclut, surtout, les programmes pour la promotion des technologies et des investissements, la prospective technologique, la gestion des technologies, la biotechnologie, le développement de l'entrepreneuriat, la mise à niveau et la modernisation des moyens de fabrication et des services techniques, la coopération Sud/Sud et le transfert, l'assimilation et la maîtrise des technologies qui respectent l'environnement. Relèvent notamment de cette dernière rubrique les programmes pour la mise en œuvre des divers protocoles internationaux relatifs à l'environnement, ainsi que les centres pour une production plus propre et les programmes en matière d'énergie.

97. Le volet *renforcement des capacités pour l'accès aux marchés et le développement* englobe toutes les activités visant à aider les PME à mieux soutenir la concurrence extérieure, tant locale qu'internationale, y compris les activités entreprises dans les domaines de la qualité, des normes et de la métrologie, des mesures sanitaires et phytosanitaires, de l'étiquetage et de l'intégration de la chaîne de valeur, ainsi que toutes les activités qui ont une incidence directe sur les résultats à l'exportation des États Membres, telles que les

consortiums et les groupes de petites entreprises pour l'exportation et la création de réseaux, ainsi qu'un soutien pour permettre aux PME de s'adapter à l'évolution des marchés dans des économies de plus en plus ouvertes. Il est clair qu'il existe d'importantes synergies à mettre à profit entre les activités et les produits respectifs dans ce domaine, et ceux qui relèvent du volet diffusion des technologies.

98. Dans les deux domaines, les activités en faveur des PMA et des populations déshéritées continueront à être privilégiées et mieux ciblées avec des contributions concrètes pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le progrès social, en mettant notamment l'accent sur l'énergie rurale, l'entrepreneuriat féminin et les microentreprises. La viabilité du développement industriel du point de vue de l'environnement sera également une composante essentielle, les technologies propres et les méthodes de production moins polluantes étant privilégiées.

99. Ainsi, en renforçant les multiples liens entre entrepreneuriat, technologies, développement de la productivité et croissance dans le cadre d'une industrialisation viable, l'ONUDI relèverait effectivement les défis qui consistent à réduire l'extrême pauvreté et à assurer la rationalité écologique, tel qu'envisagé dans les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

IV. CONCLUSIONS

100. L'expérience des 50 dernières années en matière de développement nous a aidé à cerner une approche pragmatique du développement, qui transcende l'orthodoxie tant économique que politique.

101. Nous avons connu dans le passé un affrontement brutal entre les idéaux de l'économie planifiée et ceux de l'économie de marché. Aujourd'hui, le dilemme est tout autre. Il s'agit désormais non pas de rechercher un ensemble complètement nouveau de politiques *différentes*, mais de faire en sorte que les grandes orientations de politique actuelles permettent de surmonter effectivement les obstacles essentiels en matière de développement et d'apporter ainsi véritablement ce que l'on attend d'elles, à savoir remédier aux disparités tant locales qu'internationales en matière de développement économique et social.

102. Il est possible d'illustrer cela en se référant aux implications du libre échange pour les orientations des politiques générales. On ne trouve pas dans l'histoire récente d'exemples de croissance durable et dynamique dans des économies fermées, mais bon nombre des pays qui ont ouvert leur économie ne sont pas parvenus à cette croissance durable et dynamique. Il ne serait certainement pas raisonnable de conseiller à ces pays de revenir à l'économie fermée du passé, mais il est clair qu'ils ne peuvent pas se contenter d'ouvrir leur

économie. Cette approche doit être considérablement enrichie, en étudiant plus avant ce qu'implique l'ouverture d'une économie dans un monde où l'innovation et la mutation technologique jouent un rôle moteur. Il faudrait, par exemple, prendre en considération les fondamentaux microéconomiques concernant le développement compétitif, la fourniture de biens publics, les systèmes d'incitations et le développement institutionnel.

103. Pour les gouvernements, cela soulève d'importants problèmes, par exemple celui du développement au niveau national des compétences et des capacités scientifiques et techniques nécessaires pour satisfaire aux exigences de plus en plus grandes des marchés des pays avancés en matière de conformité,

ou aux normes de plus en plus élevées en matière de qualité et de technologie, afin de devenir un exportateur viable de produits manufacturés, et tout cela en assurant la distribution équitable de la richesse et la protection des biens sociaux et des ressources naturelles. Négliger ces problèmes et ce qui s'y rapporte lorsqu'on veut intégrer des pays en développement dans les échanges commerciaux et les flux d'investissement mondiaux conduit généralement à l'échec.

104. Il est indispensable pour une institution comme l'ONUDI de parvenir à une intégration véritable entre la conceptualisation des défis actuels de politique générale auxquels les pays en développement sont confrontés et l'approche qu'elle suit pour exécuter ses activités de coopération technique sur le terrain.